

Impropres à la consommation

Saisie de 10 quintaux de viandes et de poissons avariés à Sidi Bel-Abbès

P.05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7143 - MERCREDI 26 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Textiles et cuirs

Le groupe public GETEX compte ouvrir 07 usines en 2025

P.04

Les criquets pèlerins menacent la quiétude des citoyens

Un plan efficace en vue pour le Sud



Lire en page 03

P.07

ORAN

Enlèvement et assassinat d'un mineur à Oran

Demande de rançon et cinq personnes impliquées

Office national des terres agricoles (ONTA)

Près de 6.000 contrats établis dans le cadre de la régularisation des dossiers en suspens

Rue des Aurès (ex-La Bastille)

Un risque pour la santé publique



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Hydrocarbures

Alnaft accorde une pré-qualification à «Mazarine Energy»



L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a attribué une attestation de pré-qualification à la compagnie hollandaise Mazarine Energy, en qualité d'opérateur-investisseur onshore, a indiqué l'agence lundi dans un communiqué. La cérémonie de remise de l'attestation s'est déroulée lundi sous la présidence de Mourad Beldjehem, président du Comité de direction d'Alnaft, précise la même source. Le document a été remis par le directeur de la division Promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures au sein d'Alnaft, Lounes Adour, au

président-directeur général (PDG) de Mazarine Energy, Edward van Kersbergen, ajoute le communiqué. Selon Alnaft, Mazarine Energy BV manifeste un "intérêt avéré" pour l'investissement en Algérie, notamment à travers sa participation aux Data Room organisées dans le cadre de l'appel d'offres international Algeria Bid Round 2024. Fondée en 2013 et basée aux Pays-Bas, la compagnie privée est spécialisée dans l'exploration, le développement et la production de pétrole et de gaz. Elle est également active en Tunisie et en Roumanie, souligne la même source.

Du 23 au 28 juin prochain

56ème édition de la FIA

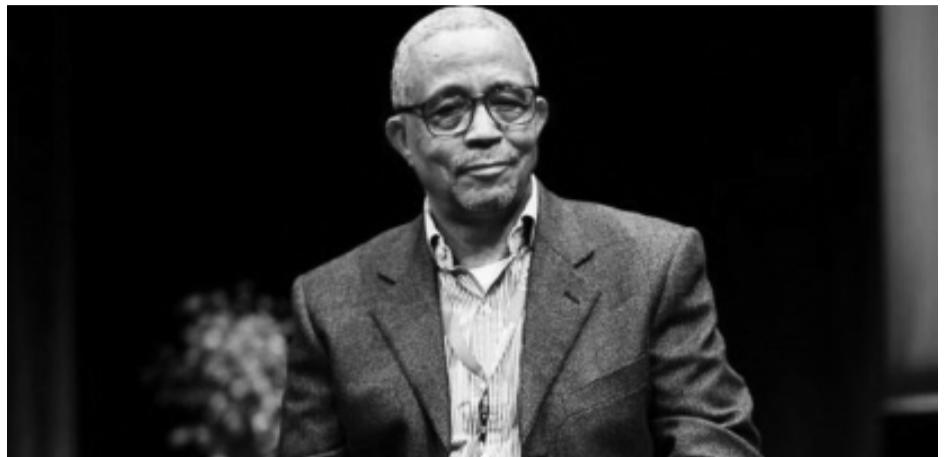


La 56ème édition de la Foire internationale d'Algier (FIA) se tiendra du 23 au 28 juin prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Algier), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué lundi un communiqué d'Algérie Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX). La FIA est "un rendez-vous économique annuel organisé par l'Algérie pour faire connaître les capacités de production nationale et permettre aux opérateurs algériens et étrangers de promouvoir les investissements et les échanges dans divers domaines", a précisé la même source, ajoutant que le Sultanat d'Oman sera l'invité d'honneur de cette 56e édition. Algeria Exhibi-

tions a rappelé, à cet égard, que "les relations algéro-omanaises ont progressé et évolué depuis la création de la Commission mixte algéro-omanaise en 1991". Les inscriptions à cet événement sont officiellement ouvertes sur la plateforme numérique à travers le lien : <https://registration.safex.dz/login>, a indiqué la filiale de la SAFEX. La 56e FIA couvrira plusieurs secteurs stratégiques, dont l'agroalimentaire, les industries électrique et de l'électroménager, l'industrie mécanique, l'industrie manufacturière et les services. Un espace de vente directe est également prévu. Les précédentes éditions de la FIA avaient pour invités d'honneur l'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis d'Amérique, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie, le Portugal et la Turquie.

Yasmina Khadra dans une tribune dans l'Humanité

L'agressivité manifestée à l'égard de l'Algérie trahit une crise profonde en France



L'agressivité dont fait preuve ces dernières semaines, tout particulière-ment, le ministre de l'Intérieur fran-çais, Bruno Retailleau, à l'égard de l'Algé-rie reflète "une profonde crise intérieure" qui secoue depuis quelques années les différents gouvernements français, sou-tient l'écrivain algérien Yasmina Khadra dans une tribune publiée dans le journal l'Humanité. Selon lui, "ce qu'il se passe sur le plan politique en France trahit une profonde crise intérieure que les gou-vernements successifs de ces dernières années tentent de déplacer de son vérita-ble contexte". L'écrivain pointe le malaise dans lequel se trouve actuellement un gou-

vernem-ment français ayant fait appel à des ministres "faillitaires". De son point de vue, la recherche d'un coupable, en l'occurrence l'Algérie, compense une certaine inca-pacité à résoudre les vrais problèmes des Français. "Tout ce tapage, notamment les ruées dans les brancards de M. Retailleau, n'est qu'une misérable fausse manœu-vre dont les agitateurs ne mesurent guè-re les conséquences. L'Algérie a ses pro-blèmes et tente de les surmonter. Sans fard ni fanfare. Elle n'a rien à voir avec les dérives politiques de l'Etat français. Et l'ex-pulsion ratée d'un Algérien indésirable ne change rien aux préoccupations des Fran-çais", ajoute Yasmina Khadra.

Lors d'une réunion de travail entre MM. Kouidri et Ouadah

L'apport des start-up à l'industrie pharmaceutique évoqué



Le ministre de l'Industrie pharmaceu-tique, Ouacim Kouidri, a coprésidé, lundi, avec le ministre de l'Econo-mie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, une réunion de travail consacrée à la présentation de projets de start-up et de porteurs de projets innovants proposant des solutions technologiques et des idées novatrices en faveur de l'industrie pharma-ceutique, a indiqué un communiqué du mi-nistère de l'Industrie pharmaceutique. Lors de cette rencontre, M. Kouidri a mis en avant "la dynamique que connaît le secteur dans ses efforts visant à garantir la sécurité san-iitaire et à réguler l'importation", soulignant "l'impératif d'associer les start-up et les micro-entreprises, en leur offrant la possi-

bilité de contribuer à cette dynamique et en les intégrant dans l'économie nationale, conformément aux instructions du pré-sident de la République, M. Abdelmadjid Teb-boune". Saluant le développement signifi-catif des start-up en Algérie, le ministre a encouragé ces dernières à "contribuer au dévelo-pement des intrants pharmaceutiques permettant la production de matières premières à même de promouvoir la production locale et de réduire la facture des importations". De son côté, M. Ouadah a souligné "l'importance d'établir des ponts de communication entre les entre-prises pharmaceutiques et les jeunes por-teurs de projets afin d'identifier les besoins et de proposer rapidement des solutions technologiques".

Les criquets pèlerins menacent la quiétude des citoyens

Un plan efficace en vue pour le Sud

Par Nadira FOUDAD

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui et le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, plaident pour la vigilance pour faire face aux essaims de criquets qui sont aux portes des frontières algériennes, de manière anticipative, pour les éradiquer et empêcher leur avancée vers le nord. Lors de son dernier Conseil des ministres, le Président Tebboune, parmi les dossiers exposés, a aussi épluché l'épineux dossier de l'invasion des criquets pèlerins.

Cela illustre parfaitement la complexité de ce phénomène qui risque de fouetter la stabilité et la quiétude des citoyens algériens, vivant à l'extrême sud. Concernant le plan préventif contre un risque potentiel d'invasion de criquets aux frontières sud, le Président de la République a souligné que l'Algérie est un pays pionnier dans la lutte contre les criquets et qu'elle dispose de toute l'expertise et expérience nécessaires pour les éradiquer. Abdelmadjid Tebboune a ordonné de prendre toutes les dispositions et mesures de précaution et de vigilance extrême, sans relâche, en vue de faire face aux essaims de criquets aux portes des frontières de manière anticipative, pour les éradiquer et empêcher leur avancée. Il a notamment exhorté les ministres et le staff gouvernemental à organiser une réunion préparatoire et de coordination dans une wilaya pilote du Sud, pour aboutir à un plan efficace, en s'appuyant sur les



expertises des spécialistes du Sud. L'orateur a interpellé le gouvernement à l'étroite coordination avec le ministère de la Défense nationale, dans toutes les étapes du plan de lutte. Par ailleurs, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, s'est investi dans cette rude tâche, en prenant les devants. Le Gouvernement et lors de sa dernière réunion, a entendu une communication sur la situation de la propagation des criquets dans certaines régions frontalières du sud du pays et les mesures prises pour mettre en œuvre rapidement et efficacement le dispositif de prévention et de lutte contre ce phénomène, à travers la mobilisation de tous les secteurs intéressés, en coopération avec les pays voisins concernés. Pour le ministre de l'Agriculture, les autorités algériennes ont activé un plan d'urgence pour contrer la me-

nace du criquet pèlerin qui commence à apparaître en nombreux "limités" aux frontières sud du pays. Ce plan vise à contenir sa propagation et à empêcher qu'il n'atteigne les zones agricoles, que ce soit dans le sud ou le nord du pays. Ces mesures ont été approuvées lors d'une réunion tenue entre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et les responsables des services agricoles des 58 wilayas du pays. Les autorités algériennes ont mis en place un système de surveillance et d'intervention renforcé pour faire face à l'apparition d'essaims de criquets pèlerins dans plusieurs wilayas du Sud du pays. En effet, le ministre de l'Agriculture, Youcef Cherfa, a tenu à rassurer les citoyens vivant sur le qui-vive que la situation relative à un risque d'invasion de criquets était «maîtrisée» et «non inquiétante».

Bien être des citoyens

Garantir toutes les conditions dans toutes les communes du pays

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, lundi à Alger, que les pouvoirs publics veillaient à garantir toutes les conditions favorables au bien-être des citoyens dans l'ensemble des communes du pays, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Prédisant l'inauguration du nouveau siège de la commune de Sidi Moussa, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, M. Merad a affirmé que "les pouvoirs publics, conformément aux directives du président de la République, s'emploient à assurer des conditions de vie favorables aux citoyens dans toutes les communes du pays". Pour le ministre, l'ensemble "des projets de développement initiés par le président de la République et concrétisés sur le terrain ont pour objectif principal de servir les citoyens et de répondre à leurs besoins". Dans le cadre de cette visite, M. Merad a inauguré une unité secondaire de la Protection civile, baptisé du nom du défunt moudjahid "Abdelaoui". Cette unité sera dotée de toutes les installations et équipements nécessaires aux interventions et aux secours. Ac-

compagné du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, du directeur général (DG) de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, ainsi que des autorités militaires et civiles de la wilaya, le ministre a suivi un exposé sur le déploiement des services de la Protection civile à travers le territoire de la wilaya d'Alger. Il a également suivi un exposé sur l'état d'avancement des travaux de réalisation de 7 autres unités à Baba Hassen, Belouizdad, Ben Aknoun, Sidi Abdallah, Ouled Fayet et Birtouta. Merad s'est réjoui du taux d'avancement des travaux de réalisation de ces centres qui devraient être livrés dans "quelques mois" afin de renforcer "les missions nobles des services de la Protection civile". Dans la commune d'El Achour, le ministre de l'Intérieur s'est enquise du projet de la route reliant la rocade sud et la 2e rocade (du complexe sportif Mohamed-Boudiaf vers la commune de Khraicia), où il a insisté sur "la nécessité de livrer le projet dans les délais impartis, au vu de son importance dans la fluidification du trafic routier et le désengorgement de la capitale". A Baraki, M. Merad a posé la première pierre d'un projet de parking à étages, avant d'inaugurer une polyclinique baptisée du nom du défunt moudjahid "Mahfoud Ben-

zina" dans la commune des Eucalyptus, et de visiter le projet de réalisation du stade communal Mouloud-Zerrouki. Il convient de noter que M. Merad poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger pour inaugurer, inspecter et poser la première pierre de nombre de projets relevant de différents secteurs dans les circonscriptions administratives de Dar El Beida et de Bab El Oued.

Les geôles de la terreur (Documentaire) Un témoignage accablant du colonialisme français

Lorsque l'Holocauste est évoqué, les images des chambres à gaz et des fours crématoires nazis viennent immédiatement à l'esprit. Mais il existe d'autres chapitres de l'histoire qui n'ont pas reçu suffisamment d'attention et n'ont pas été jugés par les tribunaux de Nuremberg. Ce sont les crimes du colonialisme français en Algérie, où les chambres à gaz ont été remplacées par des cachots obscurs, les potences par des décharges électriques, et les fours crématoires par des méthodes de torture tout aussi monstrueuses. Dans ce documentaire, nous rapportons les témoignages bouleversants de survivants de cette époque sanglante. Ils racontent avec amertume comment les cellules sont devenues des tombeaux pour les vivants, où les détenus subissaient les pires sévices psychologiques et physiques pour leur arracher de force des aveux. Des récits douloureux détaillent des rafles nocturnes, des arrestations arbitraires et des transferts brutaux d'un camp à l'autre, dans un voyage de souffrance impossible à effacer de la mémoire. Ce documentaire choquant lève le voile sur une autre facette de la barbarie coloniale française en Algérie. Car la mémoire ne meurt jamais, et la vérité ne peut être étouffée !

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le danger menaçant des criquets pèlerins

Nous n'allons pas nous attarder sur ce que sont le danger menaçant des criquets et leur impact sur l'économie du pays ou à la rigueur l'économie de la région infestée par cet insecte ravageur. Notre intérêt va se focaliser surtout sur les mesures que les pouvoirs publics devraient, en principe, prendre, en vue de parer contre toute éventualité menaçante de cet insecte. La science et la technologie ont mis à notre disposition les moyens les plus efficaces, afin de lutter de façon, plus ou moins, radicale contre cette menace et par conséquent, sauver ce que l'on pourrait de l'économie du pays et notamment, tout l'environnement des suites destructrices de ce fléau naturel. Nous ne sommes plus comme autrefois où l'Homme capitulait devant ce genre de menaces naturelles, en luttant avec les moyens rudimentaires de son époque contre les attaques du criquet pèlerin. Les passages de cet insecte dévastateur sur une contrée laissaient derrière lui, une période de famine ou à la rigueur, des insuffisances critiques en bouffance, pour les populations ayant subi les invasions dévastatrices. C'est l'insecte migrateur le plus ancien et le plus dangereux au monde, selon les aveux des spécialistes. D'ailleurs, la littérature populaire en avait laissé ou perpétué des mauvais souvenirs. En principe, les études consacrées à ce phénomène naturel, depuis des années, devraient avoir comme conclusion la maîtrise de ses manifestations et de son impact... l'on pourrait, par exemple, les détruire quand ils sont en phase de larves? Est-ce que cela est possible? Pour le moment, la principale méthode de lutte contre les infestations de criquets pèlerins, toujours en vogue, consiste à réaliser, que ce soit par voie terrestre ou aérienne, des traitements insecticides. Toutefois, cette méthode n'est pas dépourvue de mauvais effets secondaires sur la faune et la flore. La lutte contre ce phénomène dangereux devrait se faire en coopération. C'est-à-dire tous les pays «victimes» des invasions du criquet pèlerins devraient converger leurs efforts, en vue de mettre un terme, pour ne pas dire radical, à ce fléau dont les conséquences graves vont continuer à tracasser pour longtemps les populations des pays concernés par le phénomène. Il y a un discours «complotiste», frôlant le ridicule, circulant sur les réseaux sociaux selon lequel, c'est la France qui serait derrière la «provocation de ce pèlerinage entomologique», suite à la crise politique qui dure depuis des mois, opposant les deux pays. L'essentiel, c'est que les pays, concernés directement ou indirectement par le fléau, devraient injecter un peu de sérieux, dans la façon de traiter le phénomène, notamment, avant ses folles manifestations destructrices.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le mouton «étranger», combien ça coûtera?

Sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a validé l'importation d'un million de têtes de bétail, une opération exonérée de taxes pour en assurer l'accès aux citoyens. Trois pays conformes aux normes sanitaires algériennes ont été sélectionnés pour cette importation. Ali Daoudi, professeur à l'Institut national d'agronomie, estime que cette mesure contribuera à stabiliser les prix et à soulager la demande sur les femelles, essentielles à la reproduction. Toutefois, son impact sur la filière ovine restera limité, car ces moutons sont destinés à l'abattage. Invité sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, il souligne que les éleveurs, confrontés à un manque de fourrage, réduisent leur cheptel en sacrifiant des brebis, ce qui fragilise la production ovine. L'élevage pastoral, majoritaire en Algérie, dépend de pâturages steppiques aujourd'hui menacés par la sécheresse et la raréfaction des ressources alimentaires. Il ajoute que le prix du mouton reste segmenté entre le tarif administré et le prix libre du marché. «Si le prix du mouton importé est faible, il y aura un effet rebond sur la demande», explique-t-il, attirant ainsi des ménages qui ne牺牲 pas habituellement, ce qui pourrait modérer les prix du cheptel local. Sofiane Bahbou, président de la Fédération des importateurs de viande rouge, indique à «Mghreb Emergent» que les pays concernés pourraient être l'Espagne, l'Italie, la Roumanie ou l'Uruguay. «Le Conseil des ministres a validé l'offre de trois pays sans les nommer, mais ces derniers disposent d'accords sanitaires avec l'Algérie et ont déjà approvisionné le marché en viande rouge, notamment durant le ramadhan», précise-t-il. Sur la faisabilité logistique, il se veut rassurant: «Pour les trois pays européens, nous disposons de suffisamment de temps pour livrer les moutons avant l'Aïd». Pour l'Uruguay, les délais seront plus serrés, mais restent réalisables. Il rappelle que sa Fédération plaide pour l'ouverture des importations ovines afin de renouveler le cheptel et d'accroître la production nationale, alors que le nombre de moutons en Algérie est passé de 40 millions dans les années 1980 à environ 17 millions aujourd'hui. Les importations ont été privilégiées cette année, car «les éleveurs locaux ne peuvent répondre aux besoins du marché». D'après des sites spécialisés, le prix moyen d'un mouton de 50 kg en Espagne varie entre 280 et 300 euros, ce qui porterait son coût en Algérie à environ 50.000 dinars, hors frais de transport.

**Production de l'électricité
Développer l'investissement et orienter l'excédent vers l'exportation**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit le Gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement dans le domaine de l'énergie électrique et l'orientation de l'excédent vers l'exportation, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Concernant la feuille de route relative à la diversification des sources énergétiques pour la production de l'électricité, le président de la République "a instruit, avec une vision stratégique, le Gouvernement, d'adopter une vision intégrée basée sur le développement de l'investissement dans le domaine de l'énergie et l'orientation de l'excédent à l'exportation, l'industrie énergétique algérienne ayant prouvé son efficacité", ajoute le communiqué. Il a insisté sur le fait que l'investissement dans l'énergie doit être rentable pour l'Algérie, après avoir réalisé l'autosuffisance énergétique, soulignant que "l'Algérie entamera à l'avenir des recherches en partenariat international pour adopter de nouvelles énergies propres, en utilisant les compétences et l'expertise algériennes".

Textiles et cuirs**Le groupe public GETEX compte ouvrir 07 usines en 2025**

Le groupe public textiles et cuirs GETEX compte ouvrir sept (7) usines au cours de l'année 2025 pour couvrir le marché national en vêtements locaux et créer près de 2.000 emplois, a révélé le PDG du groupe, Toufik Berkani. Le groupe public procédera à "l'ouverture de sept usines cette année, outre plus de 10 usines au cours de l'année prochaine pour couvrir le marché national et retrouver la place du groupe ainsi que ses parts de marché au niveau national et à l'étranger", a expliqué M. Berkani à la Radio algérienne. L'ouverture de ces usines contribuera à la création d'emplois et de valeur ajoutée,

chaque usine générant 300 emplois, soit environ 2 000 emplois la première année, portant ce chiffre à 6 000 emplois d'ici deux ans, a-t-il fait savoir, rappelant que le groupe assure actuellement 8800 emplois. Il a ajouté que le groupe aspire à retrouver sa position sur le marché national pour atteindre une part de 20 % contre seulement 5% actuellement. Concernant l'implantation des usines programmées, M. Berkani a indiqué qu'elles seront situées dans plusieurs wilayas, dont Adrar, Oran, Blida, Relizane, Béjaïa, Sétif, Tizi Ouzou et Constantine, ainsi que dans les régions intérieures et frontalières "en prévision

de l'entrée des produits du groupe sur les marchés africains". M. Berkani a affirmé que le groupe public table sur la qualité et les prix compétitifs pour répondre aux besoins du marché. Le groupe œuvre également à l'élargissement de sa gamme de produits, notamment le lancement d'une nouvelle collection de vêtements pour femme après le Ramadhan. Le Groupe prévoit également l'ouverture de nouveaux magasins dans des centres commerciaux à Guelma, Oran, Béjaïa et Adrar, dans le cadre d'un programme d'extension mis en œuvre progressivement et suivant une stratégie marketing bien étudiée.

Pour relancer la filière du marbre**Nouvelle stratégie en vue**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Mme Karima Tafer, a affirmé lundi de Skikda qu'"une nouvelle stratégie sera élaborée pour relancer la filière du marbre en Algérie". Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Tafer a précisé que "cette stratégie sera élaborée en coordination avec le groupe industriel minier Sonarem dans les domaines de la formation, le marketing et le management pour permettre au marbre algérien de recouvrer la place qu'il a toujours occupée". Il a relevé que "l'entreprise nationale de marbre fait face à certains problèmes qui seront ratrappés", affirmant que "le secteur minier l'accompagnera à travers cette stratégie qui reposera sur la formation et l'association du secteur privé pour augmenter ses capacités de production, notamment suite aux instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au développement de cette filière, la réduction de



la facture des importations, la valorisation de nos produits et l'orientation vers l'exportation". Mme Tafer a révélé qu'en mai prochain, "une convention de partenariat sera signée entre le groupe Sonarem et la fédération italienne du marbre pour créer une école de formation dans le domaine du marbre au profit des travailleurs du groupe qui sera encadrée par des experts italiens en extraction, traitement et transformation de l'albâtre avec l'association du secteur de la formation professionnelle et des experts locaux". La secrétaire d'Etat a considéré en outre que "le secteur minier est un secteur stratégique qui contribue à l'économie nationale et cela, a nécessité la mise en place d'une nouvelle loi plus transparente pour organiser les activités minières avec de nouveaux articles qui facilitent l'investissement privé et étranger".

Stockage de Céréales**Les capacités passeront de 04 à 09 millions de tonnes d'ici deux ans**

La capacité de stockage des céréales au niveau national sera de 4 à 9 millions de tonnes d'ici deux ans, a annoncé, lundi à Boumerdès, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a indiqué que "les capacités de stockage des céréales ne couvrent pas actuellement les besoins de la consommation nationale".

C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, cette capacité sera portée de 4 à 9 millions de tonnes d'ici deux ans, soit une augmentation de 5 millions de tonnes". Pour réaliser cette stratégie, le secteur lancera prochainement la construction de 30 silos de grande capacité, 16 silos de capacité moyenne et 352 centres de stockage de

proximité des céréales à travers le pays, avec une capacité de 50.000 quintaux pour chaque centre, selon le ministre. Ces projets vitaux visent à "réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire et à répondre aux besoins de la consommation interne" de ces produits, ainsi qu'à "limiter progressivement l'importation de blé et d'orge avant d'arrêter complètement l'importation de blé tendre", a expliqué M. Cherfa.

Le ministre a également supervisé la pose de la première pierre pour le lancement des travaux de construction d'un silo régional de stockage de céréales d'une capacité de 1 million de quintaux, pour un coût supérieur à 8 milliards de DA, dans la commune de Si Mustapha, à l'est de la wilaya de Boumerdès. Par ailleurs, le ministre a salué la décision du président de la République lors du dernier Conseil des ministres, portant importation d'un million de têtes de

moutons en prévision du prochain Aïd El Adha, en guise de soutien au pouvoir d'achat des citoyens et en vue de permettre aux Algériens de célébrer l'Aïd El Adha dans de bonnes conditions". Supervisant la mise en service d'un thonier hauturier de 35 mètres, fabriqué par une entreprise privée au port de Zemmouri El Bahri, à l'est de la wilaya, le ministre a souligné que ce navire est "le quatrième du genre réalisé par la même entreprise avec une main-d'œuvre algérienne et un taux d'intégration avoisinant les 70%". Ce thonier "renforce les capacités de la flotte nationale qui compte près de 40 navires similaires", a-t-il ajouté, appelant à la nécessité de soutenir et d'accompagner cette filière vitale. Selon M. Cherfa, un autre atelier de production privé est actuellement à pied d'œuvre pour la fabrication du premier navire de 42 mètres destiné à la pêche au thon en haute mer.

Prévention contre la drogue et les substances psychotropes

«Les décisions du président de la République extrêmement importantes»

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a affirmé que les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant la prévention contre les drogues et les substances psychotropes sont "extrêmement importantes" et s'inscrivent en droite ligne avec le plan de lutte contre ce phénomène afin de faire face aux défis y afférents. Dans une déclaration à l'APS, M. Hidaoui a qualifié "d'extrêmement importantes" les décisions prises par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, consistant à approfondir l'étude et le débat autour de la stratégie nationale et du projet de loi concernant la prévention contre les drogues et les substances psychotropes, soulignant "l'impératif de s'y conformer et de les appliquer sur le terrain". Les décisions en question s'inscrivent en droite ligne avec le plan de lutte contre ce phénomène, ce qui aura un impact positif en matière de lutte contre les différents dé-

fis y afférents, et ce à travers la mobilisation des différents secteurs en partenariat avec les jeunes pour lutter contre ce fléau dangereux". Pour M. Hidaoui, "la vision du président de la République s'accorde de manière pratique et réaliste avec les défis auxquels la nation est confrontée, notamment en ce qui concerne la lutte contre le phénomène de drogues", notamment, a-t-il dit, "lorsque les efforts des différents secteurs viennent compléter les outils juridiques et dissuasifs qui seront adoptés dans le cadre de la loi relative à la prévention contre la drogue et les substances psychotropes". Concernant la contribution du CSJ, le ministre a souligné que "face à la prolifération de ce phénomène, le Conseil avait adressé, lors de sa session tenue le 19 décembre dernier, une notification au président de la République quant à l'impératif de faire face à ce fléau", ajoutant qu'une fois l'élaboration de cette stra-

tégie confiée à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, "le Conseil a procédé à une action de coordination avec l'Office et tous les secteurs concernés, en fournissant les résultats des études réalisées et les sondages effectués en milieu des jeunes". Dans sa correspondance adressée à l'Office, le Conseil avait recommandé la nécessité d'"élaborer un plan qui prenne en compte toutes les insuffisances enregistrées en matière de lutte contre le phénomène de la drogue, à l'instar de la poursuite des campagnes de sensibilisation sans les limiter à des occasions spécifiques, notamment dans les établissements scolaire, tous cycles confondus, dans les établissements d'enseignement supérieur et autres", mais aussi "d'impliquer les jeunes influenceurs et créateurs de contenu pour atteindre le plus grand nombre d'adolescents et de jeunes et de leur inculquer une culture de conscience".

Etablissements de jeunes

Très important de les rendre plus attrayants

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a souligné, lundi à Djelfa, l'importance de rendre les établissements de jeunes plus attrayants pour attirer et encadrer cette catégorie. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a expliqué que les établissements de son secteur "doivent tout mettre en œuvre pour attirer les jeunes vers ces structures et contribuer à l'encadrement de cette catégorie afin de leur permettre de libérer leurs énergies et leur créativité". M. Hidaoui a déclaré à cette occasion que cette démarche nécessite que les cadres du secteur élaborent un plan d'action basé sur des indicateurs qui mettent en évidence la situation réelle pour relever le défi et s'intéresser à la jeunesse, à laquelle le Président de la République "accorde une attention particulière à la lumière de la dynamique de ses programmes à tous les niveaux et dans tous les domaines". Lors de sa visite à la maison de jeunes "Ben Ibrahim Youcef" dans la ville

de Djelfa, où il a sillonné les stands d'une exposition d'innovations et d'activités de jeunesse, M. Hidaoui, a présidé la cérémonie de signature d'une convention entre son secteur et les Scouts musulmans algériens (SMA), afin de permettre à cette organisation de bénéficier des structures de jeunesse, et au secteur de profiter de l'expérience des cadres des SMA en matière de structuration et d'encadrement des jeunes, a-t-il précisé. Le ministre a présidé, aux côtés des autorités locales de la wilaya, la cérémonie de pose de la première pierre du projet de construction d'une maison de jeunes dans le pôle urbain "Berbih", un acquis dont a bénéficié la commune de Djelfa dans le cadre du programme complémentaire dont la wilaya a bénéficié, comprenant 65 projets de développement spécifiques au secteur de la jeunesse. M. Hidaoui a insisté sur la nécessité de faire de ce projet un "espace ouvert avec une architecture moderne, attirant ainsi les jeunes vers de telles structures importantes pour lesquelles l'Etat consacre des fonds considérables".

Société civile

Le rôle dans la sensibilisation et la mobilisation contre le terrorisme mis en avant

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme (CUACT) ont organisé, dimanche à Alger, un colloque sur "Le rôle de la société civile dans la promotion de la paix et la lutte contre le terrorisme en Afrique", lors duquel a été présentée l'expérience algérienne pionnière en matière de lutte contre le terrorisme en tant que modèle à suivre, outre le rôle de la société civile dans la conscientisation et la mobilisation face à ce fléau. Dans une intervention, à l'occasion, intitulée: "Afrique, valeurs fortes et avenir commun", la présidente de l'ONSC, Ibtissam Hamlaoui, a salué le rôle de l'Algérie et du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, Coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui a été "largement salué pour ses efforts dans la lutte contre le terrorisme en Afrique". Cela, "témoigne de la place pionnière de l'Algérie en la matière et de sa volonté sincère et constante de prévenir le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique", soutient-elle. Elle a également précisé que l'organisation de cette manifestation "s'inscrit dans la dynamique régionale et internationale que connaît l'Algérie, en phase avec les orientations du président de la République, visant à activer le rôle de la société civile au niveaux régional et international en faveur des questions de sécurité, de

Hadj 2025

Les pèlerins appelés au respect des mesures décidées par les saoudiens

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a rappelé, lundi dans un communiqué, la nécessité pour les pèlerins algériens accomplissant la Omra de se conformer aux mesures réglementaires décidées par le Royaume d'Arabie saoudite, notamment celles liées à l'entrée et au séjour à la Mecque, et ce, en prévision de la saison du Hadj 2025. "Conformément aux circulaires émises par les autorités saoudiennes en prévision de la saison du Hadj, tous les citoyens désirant accomplir les rites de la Omra et la ziyara doivent se conformer aux mesures réglementaires décidées par le Royaume d'Arabie saoudite", note le communiqué. Parmi ces mesures, figure "l'interdiction de l'entrée ou du séjour à la Mecque durant la période allant du 1^{er} Dhoul Qidah 1446H, correspondant au 29 avril 2025 jusqu'au 14 Dhoul Hijja 1446H, correspondant au 10 juin 2025, soulignant que l'accomplissement du Hadj requiert l'obtention d'un visa du Hadj", ajoute la même source.

Impropres à la consommation

Saisie de 10 quintaux de viande et de poisson divers avariés à Sidi Bel-Abbès

Au cours d'une opération «coup de poing» menée en pleine période de Ramadhan, les éléments des services de police de la Sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont réalisé une saisie impressionnante de plus de 10 quintaux de denrées alimentaires, impropre à la consommation. Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts intensifiés pour protéger la santé publique et garantir la sécurité des consommateurs durant ce mois sacré. Les opérations de contrôle, menées par les unités de la Sûreté publique de wilaya ainsi que les Sûretés urbaines (neuvième et septième), ont permis de mettre la main sur 150 kg de poisson et 860 kg de viande de diverses espèces, tous jugés impropre à la vente et à la consommation. Les denrées saisies ont été détruites dans le centre d'enfouissement technique des déchets, en présence de représentants de la Direction du commerce et de la promotion des exportations ainsi que d'un vétérinaire des services agricoles. Parallèlement, des procédures légales ont été engagées contre les individus responsables de ces infractions. Face à ces pratiques dangereuses, la police de Sidi Bel-Abbès lance un appel à la vigilance. Les citoyens sont encouragés à signaler toute activité commerciale suspecte, susceptible de nuire à la santé publique, en contactant les numéros verts mis à leur disposition 24h/24. Cette saisie souligne l'engagement des forces de l'ordre à assurer la sécurité alimentaire et à protéger la population contre les risques liés à la consommation de produits avariés, en particulier durant le Ramadhan où la demande en produits alimentaires augmente considérablement.

Mohamed Nouar

paix et de coexistence pacifique". Pour sa part, le président du CUAUT, Idriss Mounir Lallali, a indiqué que cette rencontre "se veut une étape cruciale pour notre engagement collectif à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique". Il a estimé que la signature d'un protocole d'accord et d'un plan d'action entre le Centre et l'ONSC "constitue une étape clé pour renforcer la résilience du continent africain face aux menaces terroristes persistantes". Il a ajouté que les gouvernements ne pourraient remporter la bataille contre le terrorisme à eux seuls, et qu'il était nécessaire d'adopter "une approche globale et inclusive" impliquant toutes les composantes de la société.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université AHMED ZABANA de Relizane

AVIS DE RECRUTEMENT

- L'Université AHMED ZABANA de Relizane ouvre au titre de l'année 2025 le recrutement par voie de concours sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions du Recrutement	Filières ou Spécialités demandées	Nombre de postes	Lieu de nomination	Critères de sélection au concours
Animateur Universitaire De Niveau 02	Sur Titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de master ou d'un titre reconnu équivalent	Langue Anglaise	05	Université AHMED ZABANA de Relizane	Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou garde ouvert au concours (00-13 points) Formation complémentaire ou diplôme exigé dans la même spécialité (00-02 points) Travaux et études réalisés par le candidat dans la même spécialité. (00-01 points) Expérience professionnelles acquises par le candidat (00-06 points) Date d'obtention du diplôme (00-05 points) Entretien avec le jury de sélection (00-03 points)

Dossier de candidature :

1/ Une demande manuscrite de participation. 2/ Une copie du titre ou du diplôme exigé+annexe descriptive, auquel sera jointe un relevé de notes du Cursus de formation. 3/ Une copie de la pièce d'identité. 4/ Deux (02) Photos d'identité. 5/ Certificat de résidence (territoire de la wilaya de relizane). 6/ Les Attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat. Celle-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité (CNAS), pour l'expérience acquise dans le secteur privé. 7/ Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnel ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant. 8/ Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant. 9/ Tout document relatif aux travaux et études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant. 10/ Une autorisation au concours de recrutement + promesse de démission délivrée par l'organisme employeur pour les candidats ayant la qualité fonctionnaire. 11/ Deux enveloppes timbrées libellées à l'adresse de l'intéressé(e). 12/ Fiche de renseignement à remplir (consulter sur le site de l'université www.univ-relizane.dz). 13/ Pour ceux qui ont accompli le service national ou sont concernés par la période de maintien au-delà de la durée légale du service national ou de rappel dans le cadre de la mobilisation, ils doivent présenter un document justificatif à cet effet (une copie de l'avis de radiation).

Les candidats définitivement admis devront compléter leurs dossier avec les pièces suivantes :

- 1/ Attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national. 2/ Fiche familiale pour les mariés. 3/ Quatre (04) photos d'identité. 4/ Extrait naissance. 5/ Deux Certificat médicaux (général+phtisiologie) établissant l'aptitude du candidat.
- **Dépôt des dossiers :** Les dossiers doivent être déposés ou envoyés par poste au niveau de la sous direction du personnel et de la formation - Université de Relizane dans un délai de 15 jours ouvrables à partir de la date publication du présent avis dans la presse écrite
- **N.B :** les dossiers incomplets ou parvenus hors délais, ne sera pas pris en considération.
- **Mode de recours :** Les candidats non retenus pour participer au concours peuvent introduire un recours adressé à Monsieur le Recteur de l'université de Relizane qui doit statuer 5 jours ouvrables avant la date de déroulement de l'entretien.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004842 26.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE AIN TEMOUCHENT
NIF : 097646019044907-01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/D.D.P.J.F.O.P.G.I/2025 paru dans le quotidien national *Le Carrefour d'Algérie* en date du 13/02/2024 et *Le Carrefour d'Algérie* en date du 13/02/2024.

Projet	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre Technique)	Montant de l'offre Financière après correction	Délai de réalisation proposé	Critère de Choix
Réalisation Des Travaux En TCE + VRD, Des 33 Logements Promotionnels aides (17 F3 et 10 F4 et 06 F5) avec locaux commerciaux +01 Bureau de Gestion et conciergerie à EL AMRIA .	Cocontractant EURL KORTIZO Gérant :Korti hichem Ayant Le N° d'identification fiscale : 001913026543427	57 Points	134 614 600.00 DA/TTC	14 Mois	Entreprise pré-qualifiée techniquement - Entreprise moins disante financièrement

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, adresse : Boulevard Mohamed Boudiaf, Wilaya de AIN TEMOUCHENT dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour affichage de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la wilaya de AIN TEMOUCHENT est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

المدير العام

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004833 26.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'EL BAYADH
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé l'avis d'appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales du: 06/02/2025 , qu'à l'issue du jugement des offres, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Projet	Soumissionnaires Retenus	Montant (DA)	Délai (Jrs)	Observation
Lot 07 : - Réalisation de Travaux d'Amélioration Urbaine à la cité 109 Lots commune de Slitien.	ABDOUN MOHAMED	19 769 221,00	90	L'entreprise la moins disante

Le choix de ces entreprises se justifie par les moyens humains et matériels, prix, qualité et délai conformément à la notation prévue au cahier des charges.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El-Bayadh dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004799 26.03.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Du Marché N°03... /2025

Conformément aux articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementations des marchés publics et délégation de service public.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal :

Projet : REALISATION DES SALLES DE SOINS A TRAVERS LE TERRITOIRE DE LA WILAYA DE MASCARA

- Lot N°01 : Salle De Soins A Commune MAOUSSA
- Lot N°02 : Salle De Soins A Commune BOUHENNI
- Lot N°03 : Salle De Soins A Commune HACHEM
- Lot N°04 : Salle De Soins A Commune MAKTAE DOUZE
- Lot N°05 : Salle De Soins A Commune RASS AIN AMIROUCHE
- Lot N°06 : Salle De Soins Djennin Meskine A COMMUNE ZAHANA
- Lot N°07 : Salle De Soins A Commune SIDI KADDA
- Qu'a l'issue de l'évaluation des offres financière en date du 03/12/2024
- Le marché a été Attribué provisoirement aux :

N°	Désignation des lots	L'entreprise	Montant de l'offre en DA	Délai de réalisation	Critère de choix
01	Lot N°01 : Salle De Soins A Commune MAOUSSA	AKHDARI ACHOUR	15 510 420.02	06 Mois	Moins disant
02	Lot N°02 : Salle De Soins A Commune BOUHENNI	KADDOUR KAMEL	12 805 210.39	05 Mois	Moins disant
03	Lot N°03 : Salle De Soins A Commune HACHEM	BIDI BENTABET	11 739 826.00	05 Mois	Moins disant
04	Lot N°04 : Salle De Soins A Commune MAKTAE DOUZE	FODIL HACHEMI	9 186 350.18	04 Mois et 15 Jours	Moins disant
05	Lot N°05 : Salle De Soins A Commune RASS Aïn Amirouche	BOUCHEKARA MOHAMED	11 980 290.49	06 Mois	Moins disant
06	Lot N°06 : Salle De Soins Djennin Meskine A COMMUNE ZAHANA	EURL BELDJILLALI	13 387 059.70	05 Mois	Moins disant
07	Lot N°07 : Salle De Soins A Commune SIDI KADDA	BOUHARKEF HICHEM	9 865 421.30	05 Mois	Moins disant

Tout Soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un Recours auprès de la commission des Marchés publics de la Wilaya de Mascara dans un délai de (10) dix jours à compte de la première parution du Présent Avis, Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16-09-2015 portant Réglementation des Marchés publics et délégation de service public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531004782 26.03.2025

Rue des Aurès (ex-La Bastille)**Un risque pour la santé publique**

Par YOUSSEF CHAIBI

Il est l'un des marchés les plus fréquentés par les Oranaises et les Oranais à toute heure et durant toutes les saisons. Situé en plein cœur de la ville, séparant deux grandes avenues: Mohamed Khemisti et Larbi Ben M'hidi, le marché de fruits et légumes de la Bastille (actuellement rue des Aurès) est, depuis des années, abandonné à son triste sort. Ce dernier, malgré l'intensité de l'activité commercial qu'il connaît, constitue une véritable plaie pour la ville d'Oran. Aucun responsable n'a pu, ni su apporter un remède à ce marché de tous les risques et de tous les maux. Ses abords envahis par les marchands informels qui squattent chaussées et trottoirs, normalement réservés aux piétons. En effet, c'est tout un marché sauvage qui se tient quotidiennement avec des fruits, légumes, poissons, produits laitiers exposés à l'air libre. Ce marché, situé en plein centre-ville, ne dispose ni de toilette, ni d'électricité, avec un sol éventré et des locaux qui fonctionnent avec des branchements illicites d'électricité, à partir d'immeubles voisins. Le plus européen des marchés oranais, la rue des Aurès est une très longue rue piétonne, traversant une large partie du centre-ville d'Oran. « Le marché de la Bastille est catastrophique », témoigne ainsi une ancienne habitante, native de cette ville. « C'est un semblant de marché. Je dirais plutôt que



c'est une vraie décharge à ciel ouvert ! Il y a plein d'ordures jetées pêle-mêle: les restes de fruits et légumes, cartons, sachets, boîtes s'entassent, des odeurs nauséabondes, des eaux stagnantes qui envahissent l'endroit. L'effet de ces odeurs s'est combiné à celui des ordures du marché, constituées de restes de légumes »... Outre le mal-être que procure cette situation aux clients, censés vivre les moments de course comme un moment de plaisir, le danger pour la santé publique est réel. Les produits alimentaires sont exposés près des amas d'ordures et à côté des endroits de stationnement de véhicules qui émettent de la fumée des moteurs. Les passants et clients déplorent les désagréments qu'ils endurent au

quotidien en raison de la propagation de la saleté et ordures qui défigurent l'état des lieux. Où sont les promesses des anciens walisi et P/APC ? Pourtant, ils avaient promis que ce marché allait retrouver son image d'autan. Rien n'a été entrepris, ce n'était que des paroles en l'air. Le dossier de la délocalisation des marchands de La Bastille a traîné depuis 2006 car au départ, il était davantage question de transformer cette rue marchande en une rue piétonne. Pour résoudre ce problème de La Bastille que beaucoup de maires n'ont pas pu ou voulu solutionner. Ce marché doit être réhabilité et organisé et surtout mettre un terme à la mafia qui règne sur les marchés de fruits et légumes de la ville d'Oran.

Enlèvement et assassinat d'un mineur à Oran

Demande de rançon et cinq personnes impliquées

Cinq personnes impliquées dans deux affaires terroristes d'enlèvement et d'assassinat de deux personnes dont un mineur ont comparu, lundi, devant le tribunal de Fellaoucene à Oran, a indiqué le procureur de la République près de ce tribunal, Zeghina Walid. M. Zeghina a abordé, dans une conférence de presse, l'affaire d'enlèvement et d'assassinat d'un mineur qui remonte au mois de février dernier dans la commune d'El Kerma (Oran) et qui a révélé une autre affaire d'homicide au mois d'août, soulignant que les deux affaires ont trait à une demande de rançon pour financer un groupe terroriste. Les mis en cause sont poursuivis pour les chefs d'inculpation d'adhésion et de financement d'un groupe terroriste opérant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, d'enlèvement d'un enfant au sein d'un groupe criminel organisé par la séduction et la torture dans le but de demander une rançon ayant conduit au décès de la victime, d'enlèvement et de détention d'une personne sous la menace et la torture à des fins de demande de rançon au sein d'un groupe criminel, d'assassinat barbare et de mutilation de cadavre, a indiqué le procureur de la République. Les faits remontent au 26 février dernier, lorsque le parquet a reçu une plainte au sujet de disparition mystérieuse d'un mineur (B.A.D) dans des conditions obscures. Des instructions ont été données à la police judiciaire compétente pour ouvrir une enquête par la brigade des grands

crimes relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran. Suite à des investigations de terrain et à l'utilisation des technologies modernes et le recueil de témoignages de citoyens, il a été établi que la victime s'était rendue à la commune d'El Kerma (wilaya d'Oran) en compagnie du mineur (B.A.B), ce que les caméras de surveillance ont confirmé.

L'enquête a donc été orientée dans cette direction. L'enquête a permis de découvrir qu'un domicile était fréquenté par le mineur (B.A.B) en compagnie de membres de sa famille. Lors d'une perquisition le 13 mars dernier, il s'est avéré que cette demeure était occupé par le nommé A.D.D, surnommé "Abou Abdallah Djazairi", qui faisait de recherche pour des accusations d'appartenance à un groupe terroriste opérant à l'étranger, selon la même source. Sur la base d'informations recueillies au cours de l'enquête, il a été établi que cet individu serait responsable de l'enlèvement et du meurtre du mineur (B.A.D), en complicité de B.A.B et de la mère de l'enfant nommée M.F. Cet individu aurait découpé le corps en se débarrassant des membres dans plusieurs sites distincts. L'opération de recherche menée durant plusieurs heures par les policiers a permis de retrouver des ossements de la victime dans une décharge sauvage dans la commune d'El Kerma. Les enquêtes approfondies avec le mis en cause ont révélé qu'il opérait dans le cadre d'une orga-

nisation criminelle terroriste en Syrie et a purgé, après son retour au pays, d'une peine suite à une condamnation émanant de la cour d'Alger. Ce dernier a repris son activité terroriste et l'enlèvement a été opéré dans le but de demander une rançon pour pouvoir envoyer de l'argent à une organisation terroriste. Cependant, les choses ne se sont pas déroulées comme il avait planifié ce qui l'a poussé à tuer la victime après l'avoir torturé et mutilé et à se débarrasser de ses membres découpés, trois jours après l'enlèvement, souligne-t-on. L'enquête a révélé aussi que cet individu avait une relation avec la disparition d'une autre personne dont la dénonciation de sa disparition a été le 18 août 2024. Cette deuxième victime âgée de 23 ans et résidant à hai USTO d'Oran. Cette disparition faisait l'objet d'une enquête menée par le même service sécuritaire. Après avoir retrouvé les photos du disparu sur le téléphone portable du terroriste appréhendé, il s'est avéré qu'il l'a aussi assassiné puis mutilé son corps et l'a enterré dans la localité Emir Abdelkader (commune de Sidi Chahmi). Au lieu de l'inhumation du corps, les services précités, en présence du suspect, ont découvert des ossements appartenant à la victime. En ce qui concerne la première affaire relative au mineur, quatre personnes impliquées dans ce crime odieux ont été arrêtées. Il s'agit de M.F, l'épouse de l'auteur principal, ses deux filles majeures et son fils mineur.

Office national**des terres agricoles (ONTA)****Près de 6.000 contrats établis dans le cadre de la régularisation des dossiers en suspens**

L'opération de régularisation des dossiers en suspens du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, à Oran, progresse à un rythme accéléré, a-t-on appris auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, relative à la régularisation du foncier agricole avant la fin de l'année 2025, ainsi qu'en application des directives du directeur général de l'ONTA et des instructions du wali d'Oran, à travers les différents dispositifs juridiques établis par l'Etat, a précisé à l'APS la directrice de l'ONTA de la wilaya d'Oran, Mme Hayat Bouras. Dans ce cadre, 5.968 contrats de concession ont été établis dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession, conformément à la loi 10/03 qui définit les conditions d'exploitation des terres agricoles appartenant au domaine privé de l'Etat sous le régime de concession. Par ailleurs, 430 dossiers concernant la régularisation du transfert du droit de concession au nom des héritiers ont été traités, le contrat étant établi dans un délai de deux à trois jours par les services de la direction des Domaines, a-t-elle ajouté. De plus, 68 contrats de concession ont été transférés aux ayants droit dans le cadre des dossiers de cession aux héritiers, lorsque l'investisseur initial est dans l'incapacité de poursuivre son activité ou a atteint l'âge de la retraite. En outre, 500 dossiers relatifs aux contrats de partenariat entre les bénéficiaires de concession financièrement défaillants et de nouveaux investisseurs ont été régularisés. 03 fermes-pilotes d'une superficie totale de 1.670 hectares, restructurées en unités de production et gérées par l'Office, ont également été régularisées, indique-ton de même source. Concernant les exploitants ne disposant pas de titres, au nombre de 495 répartis à travers 26 communes d'Oran, l'opération est supervisée par la direction locale des services agricoles, a signalé Mme Bouras, relevant que plusieurs sorties et réunions ont été programmées pour traiter ces dossiers. Le processus est toujours en cours, a-t-elle fait savoir, ajoutant que ces dossiers seront présentés prochainement devant la commission de wilaya pour décision. Pour ce qui est de la régularisation des dossiers en suspens relatifs aux terres appartenant au domaine privé de l'Etat destinées à la mise en valeur des terres, dans le cadre de la concession, 332 dossiers ont été étudiés par le comité technique de promotion de l'investissement agricole, présidé par le directeur général de l'ONTA en collaboration avec le wali d'Oran.

Délinquance**06 kg de kif et 2.430 psychotropes saisis**

Dans le cadre de leur lutte contre le trafic de drogues, les hommes de loi de la Brigade de Recherches et d'Investigations (BRI) ont mis fin aux activités d'un important réseau de trafiquants de drogues diverses. Selon une source officielle, la neutralisation de pas moins de 14 individus a pu être effectuée grâce à une enquête et à des informations parvenues aux policiers, faisant état de l'existence des activités douteuses de ces malfrats. La même source rapporte que les investigations lancées par les éléments de la BRI ont abouti à l'arrestation de 14 individus, l'un après l'autre. Cette neutralisation a permis la saisie de 06 kilogrammes de kif traité et de 2.430 comprimés psychotropes. Poussant leurs recherches plus loin, les policiers, chargés de cette affaire, ont aussi mis la main sur 03 motos et une voiture. Les mis en cause dans cette affaire ont été traduits devant la justice. A. Kader

Saïda

Préserver le patrimoine forestier

Le wali et ses proches collaborateurs ont supervisé une campagne de plantation de plus de 500 arbustes, du côté de la forêt de Sidi-Merzoug, relevant du territoire de la commune de Ouled-Khaled. La célébration de cette journée du 21 mars a été une occasion de mettre en avant les efforts déployés par la Conservation des Forêts de la wilaya qui, faut-il le dire, est organisée en 09 circonscriptions territoriales, 13 districts et 45 triages forestiers. La couverture forestière s'étend sur une superficie de 156.401 hectares, soit un taux d'occupation de 23,5% de la surface de la wilaya. Cette campagne de reboisement, décidée lors de cette Journée internationale de l'Arbre, a pour but de sensibiliser les citoyens sur l'intérêt de la préservation de l'arbre et de la nature et aussi de prévention pour protéger et valoriser le secteur forestier. Alors, mobilisons-nous pour redonner vie à nos forêts.

OULD OGBAN

DJS de Tissemsilt

Sport et loisirs, piliers des animations ramadhanéesques

En parallèle des activités culturelles et spirituelles, la Direction de la Jeunesse et des Sports de Tissemsilt a lancé un programme culturel et sportif riche et varié, intitulé «Les Nuits de Ramadhan». Déployé à travers les 22 communes de la wilaya, ce programme vise à offrir des espaces de divertissement adaptés à l'atmosphère spirituelle du mois. Divers tournois de football ont été organisés, permettant aux jeunes de se défouler dans un cadre compétitif et convivial. Outre les compétitions sportives, le programme propose également des spectacles de théâtre, des soirées de chant religieux ainsi que des jeux et concours récréatifs, favorisant une saine émulation entre les participants. Ces activités visent à offrir des alternatives de loisir positives durant le mois sacré et à encourager les jeunes à adopter un mode de vie équilibré, combinant sport, culture et spiritualité. L'initiative a rencontré un grand succès auprès des familles et des jeunes, soulignant la nécessité de multiplier ce type d'événements qui contribuent à l'épanouissement personnel et collectif, tout en renforçant les valeurs de solidarité et de partage. Abdenour M.

Tissemsilt

Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes

Les forces de police de la 5ème Sûreté urbaine de Tissemsilt ont mené une opération réussie contre un réseau criminel, spécialisé dans le trafic de substances psychotropes. Cinq individus ont été arrêtés et une importante quantité de comprimés interdits a été saisie. L'intervention a été déclenchée après la réception d'informations précises indiquant qu'un suspect vendait des psychotropes dans un quartier populaire de la ville. Une surveillance discrète a permis aux policiers d'interpeller l'individu en flagrant délit, alors qu'il s'apprétait à livrer six (06) plaquettes de Prégabaline 300 mg, soit un total de 90 comprimés, à deux (02) autres personnes. Lors de son arrestation, les agents ont découvert en sa possession une somme de 3.000 DA, provenant de la vente des substances illicites ainsi qu'une arme blanche de petite taille. Poursuivant leurs investigations, les forces de l'ordre ont identifié et arrêté deux autres suspects, impliqués dans cette activité criminelle. Une somme de 31.985 DA, issue du trafic, a également été saisie. Après l'achèvement des procédures d'enquête, un dossier judiciaire a été constitué contre les mis en cause qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus des autorités pour lutter contre la criminalité liée aux stupéfiants et assurer la sécurité des citoyens.

Abdenour M.

Ramadhan à Saïda

Fort élan de solidarité envers les personnes démunies

Les actions caritatives menées par des associations, des institutions religieuses et des bénévoles, dans la wilaya de Saïda durant le mois de Ramadhan, illustrent un fort élan de solidarité envers les personnes démunies et les voyageurs de passage. Ces bénévoles se mobilisent pour concrétiser des actions et initiatives solidaires au profit des personnes défavorisées et d'autres âgées de la wilaya, afin de les soutenir et les aider en ce mois sacré. L'activité solidaire des associations s'intensifie particulièrement pendant le mois du jeûne, comme en témoigne leur engagement dans la préparation et la distribution de repas chauds ainsi que de colis alimentaires destinés aux familles dans le besoin et aux gens de passage. Le comité local du Croissant rouge algérien a ouvert cinq restaurants d'iftar à travers les communes d'Aïn El Hadjar, Sidi Boubekeur, Youb et Saïda (deux restaurants), afin d'offrir des repas à ces personnes en difficulté. Ce comité mobilise tous ses membres durant le mois sacré pour superviser cette opération, qui commence chaque jour de l'après-midi jusqu'à l'heure de l'iftar. Selon le président du comité local du CRA, Hadj Omar, «environ 200 personnes en bénéficient quotidiennement», signalant que le comité fait parvenir, chaque jour, 50 repas aux domiciles de personnes âgées et de malades ne pouvant pas se déplacer, notamment à Saïda et Aïn El Hadjar. De nombreuses associations et acteurs de la société civile



adoptent la même démarche solidaire, à l'instar de l'association «Kafil El Yatim» qui veille chaque année à apporter de la joie aux orphelins en leur offrant des colis alimentaires ainsi que des vêtements de l'Aïd. D'autres associations et des zaouïas dont celle de Sidi Blal, les Scouts musulmans algériens et le groupe de jeunes bénévoles «Ness El-Kheir», mettent également en œuvre des programmes visant à répondre aux besoins des catégories vulnérables durant ce mois. Les jeunes bénévoles de «Ness El Kheir» contribuent à promouvoir les valeurs de solidarité en ouvrant un restaurant offrant quotidiennement des repas à près de 50 personnes. De nombreux bienfaiteurs de la wilaya de Saïda participent également à ces actions caritatives dans le cadre d'un élan de solidarité envers les plus défavorisés. De son côté, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs a lancé une vas-

te campagne de dons dans différentes mosquées de la wilaya, en collectant des denrées alimentaires destinées aux personnes dans le besoin, a-t-on indiqué. De nombreux bienfaiteurs se sont engagés, à travers les mosquées, dans cette noble démarche solidaire, afin de permettre à des personnes dans le besoin de jeûner dans de bonnes conditions. La mosquée «El-Qods» de Saïda constitue un modèle de l'action caritative, en initiant, depuis plusieurs années, des actions de bienfaisance durant le mois de Ramadhan, notamment en collectant des produits alimentaires au profit de personnes défavorisées, et des vêtements de l'Aïd pour les orphelins. Située dans l'ilot Soummam, cette mosquée maintient cette tradition de solidarité grâce à la générosité de bienfaiteurs qui veillent à répondre aux besoins de familles dans le besoin et des orphelins.

Tlemcen

Mise en service de la 2ème phase du périmètre irrigué de «Tafna Isser»

Le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal a supervisé, lundi, la mise en service de la deuxième phase du périmètre irrigué de "Tafna Isser" dans la commune de Fehoul (wilaya de Tlemcen). Dans une déclaration à la presse, le ministre, qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a souligné que ce périmètre irrigué, réalisé par l'Office national d'irrigation et du drainage, s'étend sur une superficie de 6.490 hectares, dont 1.714 hectares dans la wilaya d'Aïn Témouchent et 4.776 hectares dans la wilaya de Tlemcen. Il s'agit d'un projet important qui incarne la volonté des autorités publiques d'étendre la superficie cultivable et de poursuivre la dynamique du secteur agricole. M. Derbal a déclaré que ce projet est stratégique et créateur de richesse et d'emplois et soutient le secteur agricole et la dynamique économique dans la wilaya, appelant les responsables du secteur des ressources en eau à travailler en coordination avec les représentants du secteur agricole et à impliquer les agriculteurs tout en écoutant leurs préoccupations. Le ministre a aussi ordonné l'ouverture d'une unité d'exploitation relevant de l'Office national d'irrigation et de drainage dans ce secteur du périmètre



irrigué avant le mois de juillet prochain, avec un budget de 60 millions DA, afin de superviser la gestion des grands périmètres agricoles de la région, sous la tutelle du ministère des Ressources en eau. Par ailleurs, il a supervisé la mise en service de la station de traitement des eaux usées dans la commune de Sebdou, qui s'étend sur une superficie de 4 hectares et dispose d'une capacité de production de 60.000 mètres cubes d'eau par jour, permettant d'irriguer plus de 500 hectares de terres agricoles avoisinantes. Le ministre a qualifié ce projet de "stratégique et structurant" et a ordonné la réalisation d'une étude d'une valeur de 60 millions DA pour réutiliser les eaux usées traitées par cette station. En inaugurant la station de pompage et des canalisations dans la commune de Sidi Medjahed, il a indiqué que la wilaya de Tlemcen avait bénéficié, l'été dernier, d'un programme d'urgence d'une enveloppe de 1,7 milliard DA, dont la majorité des projets ont été réalisés et sont entrés en service pour renforcer l'approvisionnement en eau potable. Le ministre a également inspecté la station de traitement de l'eau potable dans la commune de Bouhlou.

Préparatifs pour l'Aïd El Fitr à Béjaïa

Entre le marteau des traditions et l'enclume de la réalité

Par Hocine Smaâli

Comme le Ramadhan, l'Aïd El Fitr qui approche à grand pas, est synonyme aussi de dépenses. Pour les besoins de cette fête religieuse, la bourse des ménages est encore une fois soumise à rude épreuve. C'est devenu aussi une tradition bien ancrée chez les spéculateurs qui profitent des occasions religieuses pour tirer leur épingle du jeu et s'enrichir sur le dos du citoyen lambda. Faire face dignement aux dépenses de cette fête n'est pas chose aisée pour les ménages qui se trouvent ainsi pris entre le marteau des traditions et l'enclume de la réalité du marché où seuls les spéculateurs trouvent leurs comptes et tirent leurs épingle du jeu. A quelques jours de l'Aïd, comme le veut la tradition, les familles se préparent pour accueillir ce jour, par l'achat d'ingrédients nécessaires pour la confection de gâteaux, mais aussi l'achat de vêtements pour les enfants ; en somme, une corvée supplémentaire pour les citoyens en cette fin de Ramadhan. Les produits pour la pâtisserie et les vêtements connaissent, en ce moment, une flambée, qui est, dans certains endroits, vertigineuse. Comme de coutume, les vendeurs de produits de pâtisserie imputent la hausse des prix des arômes et ingrédients aux grossistes, des produits que les spéculateurs étaient à même sur le trottoir dans certains endroits des régions de la wilaya de Béjaïa. A tous ces produits, prisés pour les besoins de célébration de cette fête, il faut ajouter la hausse vertigineuse des prix des habits pour enfants, les marchés et autres boutiques spécialisées dans le prêt-à-porter sont pris d'assaut par les familles notamment après l'Iftar. Même si l'on constate cette affluence vers ces magasins, en se rapprochant, l'on se

rend compte finalement que cela n'est souvent que de la pure curiosité puisque les prix sont exorbitants. Le constat établi, après une virée effectuée dans les différents magasins et marchés de vêtements que ce soit à Béjaïa ou dans la région de la Vallée de la Soummam et du Sahel, c'est la même hausse des prix qui est visible, parfois vertigineuse et inaccessible pour les petites bourses. Nous avons constaté ainsi, après cette tournée, qu'il est très difficile de trouver des habits pour enfants qui échappe à cette hausse particulière. Un commerçant interrogé nous informe que « les prix sont déjà augmentés par les grossistes » ; il nous cite, à titre d'exemple : « des robes pour fillettes, de moins de 6 ans, à pas moins de 6.000 dinars, des ensembles pour enfants de 4 à 6ans à plus de 7.000 DA et des chaussures à plus de 3.000 DA ». « Nous nous approvisionnons chez les grossistes de l'Est algérien où les prix sont déjà en hausse sur place », nous dira un commerçant d'habillement rencontré qui nous fait savoir que « certains vêtements sont importées clandestinement, en les appelant produits de cabas, et ce, « après les restrictions faites sur les importations de ce genre de produit ». C'est ce qui a favorisé le retour de l'importation des vêtements par « cabas », comme ce fut durant les années 90. La fin du Ramadhan et l'approche de l'Aïd se distinguent par les chaînes interminables devant les guichets de poste, des chaînes parfois interminables et lassantes. Au niveau de la recette principale, on nous informe que « cette année, il n'y a pas de manque de liquidités et pour réduire l'affluence, les bureaux de poste d'importantes villes comme Béjaïa et Akbou seront ouverts la nuit ces derniers jours ». Conçus pourtant pour solutionner les problèmes de

rupture en chèques et les chaînes devant les guichets, les distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) sont loin de répondre aux besoins des usagers. Ces DAB affichent presque régulièrement leur incapacité à répondre à la demande des usagers, absence d'argent, rupture de connexion et pannes sont autant de causes qui font que ces distributeurs affichent souvent sur leurs écrans cette mention agaçante de "hors service" ou d'une croix rouge sur leurs écrans vides. « Cet appareil qui est censé nous rendre service, est constamment en panne », nous fait savoir un retraité, rencontré devant la recette principale ; pour notre interlocuteur : « Il est beaucoup plus préférable de s'adresser aux guichets, malgré les chaînes, que d'utiliser ces machines pour leur tracasserie et problèmes ». L'Aïd El Fitr de cette année est, pour beaucoup de familles, une corvée en plus et un cap difficile à franchir ; pour preuve, à défaut d'acheter des vêtements neufs, des citoyens se rabattent dans certaines localités, vers des vêtements usagés de bonne occasion ou ce qui appelé communément « fripe ». L'achat des vêtements usagés est devenu ainsi l'ultime recours pour les familles démunies qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts, un spectacle d'une ruée vers les magasins de fripe, constatée chaque jour, qui s'ajoute aux scènes devenues aussi habituelles dans les points de distribution de dons alimentaires et restaurants du cœur « Rahma » où des chaînes interminables se forment quotidiennement. En somme, l'Aïd El-Fitr prochain est un cap difficile à franchir, notamment pour les petites bourses, une fête qui arrive après « une saignée à blanc durant ce mois de jeûne », pour reprendre la phrase utilisée par beaucoup de citoyens accostés.

Il y a 66 ans à Ghar Ouchetouh (Batna)

Massacre de 118 civils innocents, au paroxysme de l'horreur

Ghar Ouchetouh, une grotte creusée par la nature à flanc de montagne à Taghit, dans l'actuelle commune de Taxlent (Batna), fut le théâtre, il y a 66 ans, d'un crime horrible de l'armée française qui massacra de sang-froid 118 civils dé-sarmés, principalement des femmes et des personnes âgées, en utilisant des gaz chimiques interdits qui firent atteindre à ce crime le paroxysme de l'horreur. Les habitants du village de Tarchiouine évoquent encore ce massacre perpétré les 21, 22 et 23 mars 1959 et le racontent tel qu'il leur a été relaté par certains survivants qui l'ont vécu, en plein mois de Ramadhan. Personne n'a oublié les deux jeunes hommes de la région, ceinturés d'explosifs, que l'on poussa dans la grotte pour les faire sauter au milieu de civils non armés. Personne n'a oublié non plus qu'à la suite de cette déflagration, qui se fit entendre à des kilomètres à la ronde, les parois de la grotte furent tellement ébranlées que d'énormes rochers s'en détachèrent, écrasant des dizaines de corps dont quelques-uns étaient inanimés en

raison de l'inhalation de gaz chimiques lâchés depuis l'entrée de la grotte par les soldats français. Selon les témoignages de certains survivants du massacre, Mohamed Frik (gardien de la grotte, à l'époque) et Omar Mezghiche, « l'attaque de la grotte par l'ennemi a provoqué des scènes horribles de corps entassés les uns sur les autres, entre morts carbonisés et morts par asphyxie au gaz ». Selon Mohamed Frik, « le chaos était tel que la majorité des personnes qui n'étaient que blessées, ont fini par succomber à leurs blessures dans d'atroces souffrances ».

Seules « quelques personnes ont pu s'échapper de la grotte aussitôt après le début de l'attaque aux gaz toxiques, mais la majorité des fuyards s'est heurtée aux soldats de l'armée française postés aux abords de la cavité », souligne ce témoin, ajoutant que « deux personnes ont d'ailleurs été tuées par balles ». Les mêmes témoignages indiquent que les habitants de Taxlent et des régions voisines, considérant la cavité naturelle comme « sûre » car profonde et faisant

face au mont Rifaâ, s'y réfugiaient à chaque fois que l'armée coloniale effectuait un ratissage. D'ailleurs, attestent les témoins, les chefs de la Révolution firent de cette grotte, tour à tour, un hôpital de campagne pour soigner les combattants malades ou blessés, puis un atelier pour confectionner des uniformes pour les Moudjahidine. S'agissant de la découverte de la grotte par les forces coloniales, les Moudjahidine Belkacem Kharchouche et Abderrahmane Abidri soutiennent qu'elle a fait suite après une bataille qui s'était déroulée dans la montagne de Rifaâ, donnant lieu à l'encerclement de la zone puis par une opération de ratissage soutenue par les forces de l'OTAN. Sentant un mouvement des troupes ennemis, les habitants de la région, à la vue d'un hélicoptère de combat survolant la zone, confortés dans leur certitude que les soldats français n'alleraient pas tarder à arriver, se réfugièrent dans la grotte, ignorant à ce moment-là que c'était la dernière fois qu'ils allaient pénétrer à Ghar Ouchetouh.

Centre de torture de Hammam «Madjzara» à Chréa (Tébessa)

Autre témoin de la barbarie coloniale

Parmi les dizaines de lieux de concentration et d'exaction répartis dans les différentes régions du pays, le centre de torture de Hammam "Madjzara" à Chréa (ouest de Tébessa) raconte encore aujourd'hui, plus de six décennies après le recouvrement de l'indépendance, l'extrême brutalité et la cruauté de l'armée coloniale envers des Algériens sans armes. Avec ses vieux murs délabrés, ses nombreuses salles obscures et ses innombrables puits où l'on jetait les corps des martyrs qui ont eu l'infortune d'être internés dans ce sinistre endroit, Hammam "Madjzara" résonne encore de hurlements de douleur des prisonniers subissant les formes les plus inhumaines de torture. Situé dans l'une des cités de la vieille ville de Chréa, à l'abri des regards des passants, Hammam "Madjzara" (ou bain du massacre, dénommé ainsi par les Moudjahidine en raison des atrocités qui y étaient commises) occupe une superficie de plus de 900 m². Les propriétaires légitimes de ce bain, impuissants, ont assisté, en pleine Révolution (1957), à la spoliation du lieu (et de plusieurs maisons du voisinage) par l'armée coloniale, pressée de disposer d'un endroit « sûr » pour l'interrogatoire des Moudjahidine et leur torture pour obtenir des renseignements qui les mettraient sur la voie des combattants, des Moussebilines et des militants algériens. Un membre de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Tayeb Rahem, rappelle les pires formes de torture et d'interrogatoire auxquelles les moudjahidine étaient soumis à Hammam "Madjzara", qu'ils soient originaires des environs de Tébessa ou d'autres régions. « Gégène », immersion prolongée de la tête dans des bassines d'eau, supplice de la baignoire, maintien prolongé sans bouger debout, accroupi, sur un pied, sur la pointe des pieds, aspersions d'eau bouillante : rien n'était laissé au hasard pour extorquer des « aveux », raconte M. Rahem. De son côté, le Moudjahid Ahmed Hadji, membre, à l'époque, de l'Armée de libération nationale (ALN), soutient que les soldats français excellaient dans la torture « au point où des litres de sang des suppliciés coulaient dans un escalier du hammam pour serpenter sur une distance d'environ 2 kilomètres ». En ce sinistre lieu, ajoute M. Hadji, la torture « se pratiquait en toute impunité car le centre était situé dans un endroit isolé qui faisait que les hurlements des torturés ne pouvaient être entendus vu l'épaisseur des murs des salles et l'étroitesse des tunnels aménagés par l'occupant français ». Si ce Moudjahid, ému aux larmes, se souvient des méthodes de torture, cordes, piquets de suspension à plusieurs mètres du sol, ce qu'il retient surtout ce sont ces « chiens féroces dont les soldats se servaient pour dévorer les corps des Moudjahidine alors même qu'ils étaient vivants ». Les membres de la famille révolutionnaire de la wilaya de Tébessa renouvellent à chaque occasion leurs appels au ministère de tutelle pour réhabiliter ce haut lieu historique, témoin des horreurs des crimes coloniaux français, et le transformer en un musée racontant les détails d'une période importante de l'histoire de la région, ainsi que la lutte et le martyr de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la restauration de la souveraineté nationale. Le secrétaire de wilaya de l'ONM, à Tébessa, Mohamed-Cherif Douaïfa, suggère, dans ce contexte, la création d'un musée historique des Moudjahidine sur le site du bain et l'utilisation de ses murs pour y suspendre des tableaux simulant les tortures auxquelles les Algériens étaient soumis. Soulignant que plus de 800 moudjahidine de différentes régions et wilayas ont été torturés de la manière la plus horrible qui soit, il appelle à documenter ces souffrances et de tirer parti des témoignages vivants sur ce centre afin de les intégrer à la Mémoire nationale et de les utiliser pour la recherche universitaire.

Éliminatoires Coupe du Monde 2026

La belle série d'invincibilité de l'Afrique du Sud



L'Afrique du Sud impressionne par sa solidité. Invaincus depuis leur élimination en demi-finale de la CAN 2023, les Bafana Bafana enchaînent les bonnes performances et veulent poursuivre sur cette dynamique en qualifications pour la Coupe du Monde 2026. Les Bafana Bafana affichent une régularité impressionnante. Depuis leur dernière défaite, concédée lors de la CAN 2023 après une séance de tirs au but en demi-finale, l'équipe sud-africaine n'a plus connu le goût de la défaite. Sur leurs 12 derniers matchs, ils ont enregistré 7 victoires et 5 nuls,

prouvant ainsi leur solidité défensive et leur efficacité offensive. Cette série témoigne des progrès de l'équipe, qui s'affirme comme l'une des sélections les plus redoutables du continent africain. Avec une base défensive bien en place et des attaquants en confiance, l'Afrique du Sud avance sereinement dans ces éliminatoires. En route pour la Coupe du Monde 2026, l'Afrique du Sud réalise un parcours encourageant. Avec 3 victoires, un match nul et une seule défaite, les Bafana Bafana figurent parmi les équipes bien positionnées pour décrocher un billet pour la pha-

se finale. Chaque rencontre est cruciale, et leur capacité à éviter les défaites leur donne un avantage psychologique face à leurs adversaires. La prochaine étape pour l'Afrique du Sud sera d'affronter le Bénin lors de la sixième journée des éliminatoires. Les Sud-Africains auront à cœur de poursuivre leur série positive et de prendre des points précieux pour se rapprocher de la qualification. Les Bafana Bafana ont prouvé qu'ils étaient une équipe difficile à battre. Reste à savoir s'ils parviendront à maintenir cette dynamique face à une équipe béninoise qui cherchera à faire chuter l'un des cadors du football africain.

Ligue des nations de la CONCACAF

Le Mexique triomphe en finale et remporte sa première coupe



Le Mexique s'impose en finale de la Ligue des nations de la CONCACAF grâce à sa victoire face au Panama. Le Mexique a remporté sa première Ligue des Nations de la CONCACAF en battant le Panama 2-1 lors d'une finale disputée dans la nuit de dimanche à lundi au SoFi Stadium d'Inglewood, devant 68 000 spectateurs. Les Mexicains ont triomphé au bout du suspense grâce à un penalty de Raul Ji-

menez dans le temps additionnel (90e+2). Jimenez avait ouvert le score dès la 8e minute, avant que Carrasquilla n'égalise pour le Panama sur penalty juste avant la mi-temps (45e+2). Dans la petite finale, le Canada a créé la surprise en battant les États-Unis, tenants du titre, 2-1. L'attaquant lilleois Jonathan David a inscrit le but décisif pour offrir au Canada la troisième place de cette compétition.

Ligue des nations

Le drôle de match de Ronaldo



Titulaire à la pointe de l'attaque et épaulé par Rafael Leao et Francisco Conceição, Cristiano Ronaldo a participé à la victoire du Portugal dimanche soir qui a permis à la Seleção de renverser la vapeur face au Danemark après la prolongation (5-2). Néanmoins, il a aussi manqué un penalty avant de sortir en cours de match, sur blessure. Cristiano Ronaldo est passé par toutes les émotions ces dernières heures dans le cadre des quarts de finale de la Ligue des nations face au Danemark. D'abord, il y a eu la déception de cette défaite en Scandinavie à l'occasion du match aller (1-0) où «CR7» s'est montré on ne peut plus critique envers lui-même. Déterminé à faire un meilleur match quelques jours plus tard dans son pays, il a d'abord été ovationné par tout un stade dimanche au moment de l'hommage célébrant son record de 132 victoires internationales. Puis la rage d'avoir provoqué un penalty dès la 5ème minute de jeu après une faute de Patrick Dorgu sur sa personne. Néanmoins, celle-ci était de courte durée puisque le désormais quarantenaire a complètement manqué sa transformation. Après une course d'élan marquée par plusieurs pauses, le Portugais a trop ouvert son pied tout en ne mettant quasiment aucune intensité, ce qui a permis à Peter Schmeichel de facilement capter le cuir. Frustré par la tournure des événements, l'ancien Madrilène ne s'est néanmoins pas laissé déborder par ce scénario et a tout tenté pour effacer sa bavure. Pour preuve, il a été auteur de 5 des 7 tirs cadrés de la Seleção durant le temps réglementaire. Il a aussi provoqué le but contre son camp d'Andersen et a évidemment trouvé le chemin des filets, marquant ainsi le 136ème but de sa carrière en sélection, le 929ème en tout. Après son but à vingt minutes de la fin de la partie, Cristiano Ronaldo a dû céder sa place sur blessure. Et c'est Roberto Martínez, le sélectionneur du Portugal, qui en parle le mieux: «Cristiano Ronaldo a été très important aujourd'hui, il a fait un bon match, tout comme Gonçalo Ramos lorsqu'il est entré en jeu [...] Cristiano a commencé à ressentir des tensions musculaires. Je ne pense pas que ce soit un gros problème, mais ses muscles ont commencé à se raidir, et nous avons donc dû procéder au remplacement.» Une chose est sûre, «CR7» a une fois de plus montré combien il restait un personnage central de la sélection.

Pour Luis de la Fuente, sélectionneur de l'Espagne

La Ligue des Nations vaut autant que l'Euro



Qualifiée de justesse pour les demi-finales après un match au scénario fou contre les Pays-Bas (3-3, 5-4 tab), l'Espagne peut souffrir, après une double confrontation que Luis de la Fuente considérait comme une éventuelle finale avant l'heure. Soulagé de la victoire, le sélectionneur espagnol n'a pas tarì d'éloges sur le niveau de la compétition, de plus en plus relevé au fil des éditions. «Il suffit de regarder la liste des équipes pour comprendre l'intérêt de la Ligue des Nations. Nous devons accorder de l'importance à cette immense compétition. Je la trouve très attrayante et le niveau, pour moi, est comparable à celui d'un Championnat d'Europe», a déclaré le manager hispanique en zone mixte. Des déclarations qui plairont forcément au président de l'UEFA Aleksandar Ceferin, qui voit souvent la Ligue des Nations méprisée et tournée en ridicule depuis sa création.

Opération de numérisation du site archéologique de Timgad



Une mission d'experts du Centre du patrimoine mondial (UNESCO) a effectué une visite sur le site archéologique de Timgad dans la wilaya de Batna à l'effet d'entamer une opération de numérisation de ce site, classé au patrimoine mondial de l'humanité, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Cette initiative, organisée par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre de ses efforts "de protection et de valorisation du patrimoine national" au titre du projet lancé par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO intitulé "Immersion dans le patrimoine culturel", vise à numériser les sites archéologiques d'importance mondiale dans les différentes régions du monde", rappelle le communiqué.

Le site de Timgad (I^e siècle) "datant de l'époque romaine est l'un des monuments archéologiques les plus importants d'Algérie", selon la même source.

Son statut de patrimoine mondial "réflète son importance historique et culturelle ainsi que sa valeur universelle exceptionnelle, qui appelle à la nécessité de le préserver pour les générations futures", ajoute le communiqué.

L'opération de numérisation, menée par des experts du Centre du patrimoine mondial et des experts algériens et qui devrait durer jusqu'au 28 mars, vise à "préparer des copies numériques tridimensionnelles (3D) précises du site de Timgad en utilisant les dernières technologies".

Cette opération, qui préservera toutes les données du site de Timgad sous forme numérique utilisable à tout moment, permettra le suivi de sa conservation, sa protection, sa valorisation ainsi que sa promotion", précise la même source.

Séries ramadhanesques

Un rituel algérien incontournable

Chaque année, avec l'arrivée du mois sacré, une tradition bien ancienne refait surface dans les foyers algériens, celle des séries ramadhanesques. Plus qu'un simple divertissement, ces productions télévisées, souvent à cheval entre humour, drame et satire sociale, sont devenues une véritable tradition, rythmant les soirées après le ftour et fédérant des générations entières autour du petit écran. De Achour El Acher à Dada Meziane, en passant par Timoucha, Dar El F'chouch ou encore Djemai family, ces feuilletons et sitcoms ont marqué l'histoire de la télévision algérienne. Tantôt burlesques, tantôt empreintes de réalisme social, elles dépeignent avec finesse les subtilités du quotidien algérien, en mettant en avant des personnages hauts en couleur, souvent inspirés de figures familiaires.

Ces séries, devenues cultes avec le temps, continuent d'être revisitées avec une nostalgie certaine, témoignant de leur impact sur la culture populaire. Si les séries comiques ont longtemps dominé les écrans avec des dialogues savoureux et des situations cocasses, le paysage audiovisuel algérien a vu émerger, ces dernières années, des œuvres plus dramatiques, explorant des thématiques plus profondes comme la famille, la justice sociale ou encore les traditions en mutation. Malgré l'évolution des formats et des tendances, ces productions conservent un rôle fondamental dans la transmission culturelle et identitaire, offrant à la fois un miroir de la société et un exutoire pour les téléspectateurs.

Le cinéma algérien connaît une "véritable dynamique"

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a affirmé, dimanche à Alger, que le cinéma en Algérie connaissait une "véritable dynamique" depuis les assises nationales du cinéma tenues en janvier dernier.

Le ministre qui a assisté à la projection du film "Pour toi... Hasna", du réalisateur Khaled El Kebich à la Cinémathèque Algérienne, à l'occasion de la célébration de la Fête de la Victoire (19 mars), a relevé "un véritable décollage" du cinéma en Algérie, illustré par "une dynamique concrète qui s'est manifestée à travers les projections de films produits par le ministère, ainsi que par les activités organisées par les associations professionnelles pour animer les festivals et les ateliers sur le cinéma, outre les films actuellement projetés à travers le pays, notamment dans le sud, grâce aux caravanes cinématographiques". M. Ballalou a précisé que suite aux Assises nationales du cinéma, tenues à Alger (19 et 20 janvier), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "plus de 300 films ont été projetés dans différentes wilayas, notamment dans le sud, où des caravanes cinématographiques ont été mises en place".

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République et des recommandations issues des Assises nationales du cinéma, "de nombreuses assises et ateliers



sur le cinéma ont été organisés, en associant les professionnels du cinéma, à l'instar des techniciens, des cinéastes, des acteurs, et d'autres, pour élaborer une feuille de route" visant à promouvoir le cinéma, adoptée lors des assises, a-t-il ajouté.

A cet égard, le ministre a indiqué que "les textes juridiques pour la création de la Commission nationale du cinéma sont en cours d'élaboration" par son secteur qui "œuvre avec tous les secteurs à lever les restrictions pour le développement du cinéma". Un travail est en cours en vue de revoir l'activité des organismes du cinéma, afin de "résoudre les problématiques du secteur liées aux autorisations, au financement et au contrôle", a-t-il ajouté.

S'agissant du domaine de la musique, M. Ballalou s'est félicité de la création et de l'ouverture récente de 19 écoles d'enseignement musical pour les jeunes et

les amateurs au niveau des maisons de la culture dans 19 wilayas, comptant actuellement 600 étudiants, précisant que la réalisation de ces écoles, en coordination avec les autorités locales, s'inscrit dans le cadre de la "vision de vulgarisation de la culture musicale chez les jeunes, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté, lors de l'ouverture des Assises nationales du cinéma, sur l'importance de l'enseignement dans les domaines du cinéma et de la musique". Par ailleurs, l'avant-première du long-métrage "Pour toi...Hasna" a eu lieu en février dernier. L'œuvre qui évoque les souffrances des familles algériennes durant la période coloniale française, a été réalisée dans le cadre des projections des films produits par le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Centre algérien de la cinématographie.

L'artiste Bilal Boutobba remporte le Prix national "Martyr Mostefa Ben Boulaïd" des arts plastiques



L'artiste Bilal Boutobba de Constantine a remporté le Prix national "Martyr Mostefa Ben Boulaïd" des arts plastiques, dont les lauréats ont été annoncés dimanche soir à la maison de la culture Mohamed-Lâïd Al Khalifa de Batna en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebiga, et du wali de Batna, Mohamed Benmalek.

Les prix suivants, du 2ème au 6ème, ont été remportés, respectivement, par Sif-Eddine Bou-

guenna de Bejaia, Abdelhakim Khanouf de Bordj Bou Arreridj, Brahim Mahdi de Sidi Bel-Abbes, Sahd Cheikh de Tiaret et Nidal Tabache de Batna.

Cette manifestation, inscrite dans le cadre de la commémoration du 69e anniversaire de la mort en martyr du héros Mostefa Ben Boulaïd, s'est déroulée en présence d'intellectuels, d'artistes, de moudjahidine et de cadres des secteurs de la culture et des moudjahidine, ainsi que de la famille du Chahid.

Le responsable en charge de la gestion du secteur de la culture, Abderrezak Bensalem, a indiqué que ce prix, dont c'est la première édition, a vu la participation de 110 artistes venus de différentes régions du pays, parmi lesquels 6 lauréats ont été choisis par un jury composé d'artistes et de spécialistes dans le domaine des arts picturaux.

La cérémonie de remise des prix a donné lieu à l'exécution de chants patriotiques et à une plongée virtuelle, grâce à l'intelligence artificielle, dans le parcours militant de Ben Boulaïd, ainsi qu'un hommage à sa famille.

Le thème de ce prix, organisé par la direction de wilaya de la culture et des arts, en coordination avec la commission nationale des Beaux-Arts, consistait à exécuter un portrait du martyr Mostefa Ben Boulaïd (1917-1956) au moyen d'une peinture à l'huile ou à l'acrylique. La compétition était ouverte aux artistes professionnels et amateurs ainsi qu'aux étudiants en beaux-arts de différentes régions du pays.

Séoul

Un affaissement de chaussée géant fait un mort



L'énorme effondrement de chaussée a provoqué la mort d'un trentenaire, retrouvé sous les décombres après des recherches qui ont duré au total 17 heures.

Un large pan de chaussée s'est effondré dans le sud-est de la capitale sud-coréenne Séoul, et un motard a fait une chute fatale, ont indiqué mardi les pompiers. Sur des images captées par une caméra-témoin, transmises à l'AFP par un député, on peut voir le trou s'ouvrir soudainement au milieu d'une rue très fréquentée, lundi vers 18H30 locales (10H30 heure belge), une heure de pointe. Une première voiture est sur le point de tomber avant de mi-

raculeusement rebondir et d'éviter la chute. Le motard qui suivait est lui avalé. Mardi, "la personne disparue, trentenaire, a été retrouvée en état d'arrêt cardiaque, à approximativement 50 mètres du centre de la fosse", a relaté à la presse Kim Chang-seop, un responsable des pompiers de l'arrondissement de Gangdong. "Il a été enseveli sous approximativement 90 centimètres (de débris) et a été découvert (...) toujours avec son casque et ses bottes de moto", a-t-il poursuivi, expliquant que les recherches avaient duré 17 heures. Les secouristes "ont creusé avec leurs mains", secondés par un chien sauveteur, selon

les pompiers. Le trou, béant, est à présent large et profond d'environ 20 mètres, de même source. Des travaux pour une extension d'une ligne de métro étaient en cours dans la zone, un porte-parole de la mairie de Séoul notant auprès de l'AFP que ce chantier pouvait être l'un des "multiples facteurs" ayant conduit à l'accident. "Nous mènerons une enquête complète une fois que la terre et les débris seront retirés", a assuré ce porte-parole. Les accidents liés à de tels affaissements de chaussée sont rares en Corée du Sud, avec en moyenne moins de 200 cas par an, d'après les données du gouvernement.

La Corée du Sud lutte contre des feux de forêt meurtriers

Des feux de forêt meurtriers progressent en Corée du Sud, rapportent les autorités mardi, affirmant lutter contre des incendies parmi les pires de l'histoire du pays, difficiles à contenir du fait d'un temps sec et venteux.

Plus d'une dizaine de brasiers différents se sont déclarés au cours du week-end en Corée du Sud, tuant quatre personnes et faisant brûler des milliers d'hectares, selon le ministère de la Sécurité.

"Les feux de forêt ont jusqu'à présent touché quelque 14.694 hec-

tares, et les dégâts continuent de s'accroître", a exposé le ministre intérimaire de l'Intérieur et de la Sécurité, Ko Ki-dong.

En prenant en compte ce total des hectares touchés par ces multiples incendies, cela équivaudrait au troisième plus grave feu de forêt de l'histoire sud-coréenne.

Le plus important est survenu en avril 2000 sur la côte est, où il a ravagé 23.913 hectares. Plus de 3.000 personnes ont été évacuées vers des abris et au moins 11 personnes ont été gravement blessées, a décrit M. Ko. "Des vents forts, le temps sec et la brume entraînent le travail des pompiers", a ajouté le ministre lors d'une réunion.

A Uiseong, dans l'est du pays, brume et fumée emplissent le ciel, ont constaté des journalistes de l'AFP. L'équipe a vu des ouvriers tenter de déplacer des objets historiques d'un temple et de recouvrir des statues bouddhi-

ques pour les protéger d'éventuels dégâts.

L'agence nationale en charge des forêts a indiqué que l'incendie d'Uiseong était contenu à 55% mardi matin, contre 60% plus tôt. Plus de 6.700 pompiers sont déployés pour lutter contre les différents feux, selon le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, les deux cinquièmes des effectifs se trouvant dans la zone d'Uiseong.

Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence dans quatre régions, invoquant "les dégâts importants causés par des feux de forêt simultanés à travers le pays".

Plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes, comme les canicules et les précipitations intenses, ont un lien établi avec le changement climatique.

D'autres, comme les feux de forêt, les sécheresses, les tempêtes de neige et les tempêtes tropicales peuvent être causés par une multiplicité de facteurs.

Maldives

Une touriste encerclée par des requins

Un moment terrifiant pour une touriste qui nageait au large des Maldives le 13 mars : alors qu'elle explorait les eaux cristallines, elle s'est retrouvée encerclée par des dizaines de requins. Des images impressionnantes montrent la femme nageant prudemment tandis que les prédateurs l'encerclent, certains passant à quelques centimètres d'elle.

Une maison, qualifiée de « bombe », explode une seconde fois à Los Angeles

Et 21 mars, des pompiers ont procédé à un incendie contrôlé dans une maison de Los Angeles, en Californie, détruite par une explosion jeudi matin. Mais l'incendie contrôlé a déclenché une seconde explosion.

Les pompiers ont décrété la maison, remplie de matières volatiles utilisées dans la fabrication de feux d'artifice, comme une « véritable bombe ».

Une mère de 26 ans arrêtée à Uccle pour le meurtre de son bébé de 5 mois

Quand les services de secours sont intervenus ce vendredi soir 21 mars dans ce centre social d'Uccle, sur la chaussée de Drogenbos, où la mère résidait temporairement, il était déjà trop tard. Le décès du bébé a été constaté sur les lieux. La mère, confuse, a déclaré avoir noyé son enfant, sans fournir davantage de précisions sur les raisons de son terrible geste. Elle a été interpellée, présentée à un juge d'instruction et inculpée d'assassinat avant d'être placée sous mandat d'arrêt. Elle souffrirait de problèmes psychiatriques, selon HLN. Selon les premiers éléments de l'enquête, rapportés par le parquet de Bruxelles, l'enfant serait décédé par asphyxie lors du bain. Une autopsie doit néanmoins être réalisée pour confirmer cette hypothèse et tenter d'identifier avec exactitude les causes du décès. Un examen psychiatrique de la suspecte a également été ordonné par la justice.

Le drame survient peu de temps après la découverte du corps sans vie d'un nouveau-né dans le jardin d'une habitation à Steenokkerzeel, en périphérie flamande de Bruxelles. La mère, âgée de 25 ans et d'origine polonaise, a été arrêtée.

Une femme trouve 15.000 euros dans un train allemand et les remet à la police

Une femme de 33 ans a trouvé un sac contenant 15.000 euros en liquide alors qu'elle voyageait dans un train à grande vitesse (ICE) reliant Hanovre à Munich. C'est avec une intégrité toute à son honneur qu'elle est allée remettre sa trouvaille à la police dimanche à l'aube. La trentenaire est en effet allée signaler son étonnante découverte à la police fédérale allemande dimanche matin, vers 06h50. Les enquêteurs recherchent à présent le propriétaire de ce sac malencontreusement oublié. Ils ne savent pas depuis combien de temps il était là, ni si quelqu'un était vraiment assis à ce siège lorsqu'il a été posé. Pour l'heure, personne ne s'est manifesté pour le récupérer. Quant à la passagère, son honnêteté est payante puisque la loi allemande prévoit en cas de restitution d'argent trouvé aux autorités une récompense de trois pour cent pour tout montant supérieur à 500 euros.

De "rares exemplaires antiques"

La Russie dit avoir saisi une collection d'anciennes pièces d'or volées en France

Des pièces d'or valant plus de 607.200 euros. Le ministère russe de l'Intérieur a affirmé ce mardi 25 mars avoir saisi une "collection d'anciennes pièces d'or volée en France". Elles étaient plus précisément conservées au musée Saint-Rémi à Reims, dans le nord-est de la France. Cette collection a été saisie après une tentative de la vendre sur le marché moscovite d'antiquités, a indiqué dans un communiqué le ministère russe de l'Intérieur.



Lors de vérifications, il a été établi que le nom et le descriptif des pièces d'or ressemblaient à ceux des objets qui "avaient été gardés au musée Saint-Rémi à Reims", avant d'être volés, selon la même source. Contacté par les autorités russes, Interpol a confirmé qu'il s'agissait bien des "rare exemplaires antiques fabriqués entre I et V siècles de notre ère", qui avaient été volés, explique le communiqué, sans préciser la date du vol, ni celle de la saisie. Après avoir reçu des photos et un descriptif détaillé de ces objets volés, la police russe a mené de perquisitions dans une boutique d'antiquité à Moscou et chez plusieurs collectionneurs, en saisissant 79 pièces dont la valeur est estimée "approximativement à plus de 55 millions de roubles (environ 607.200 euros au taux de change actuel)", ajoute-t-il. "Le retour de la collection vers le lieu de son exposition permanente en France est en train d'être réglé", souligne le ministère russe de l'Intérieur. Selon le communiqué, un gardien du musée Saint-Rémi a été condamné dans le cadre d'un procès pour vol de ces objets précieux, mais ces derniers n'ont été retrouvés que maintenant.

10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h35 Petits plats en équilibre
 13h40 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Un squatteur sous mon toit
 15h50 Burning Lies
 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 20h45 Tirage du Loto
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Grey's Anatomy
 21h55 Grey's Anatomy
 22h50 Grey's Anatomy : Station 19
 23h40 Grey's Anatomy : Station 19

07h19 Engrenages
 08h07 La boîte à questions
 08h12 Les Explorateurs : l'aventure fantastique
 09h38 Hot Ones
 10h08 Les Trois Mousquetaires : Milady
 11h59 La boîte à questions
 12h09 En aparté
 12h44 Clique
 13h15 Twisters
 15h15 Trap
 16h57 Sans un bruit : jour 1
 18h35 Tétâtête(s)
 18h49 Tchi tcha
 19h16 La boîte à questions
 19h21 Clique
 19h56 En aparté
 20h33 En aparté
 21h09 Zodiac : l'obsession
 21h50 Zodiac : l'obsession
 22h27 Les pistolets en plastique
 01h10 Un homme en fuite
 02h53 Vivants
 04h14 Maitighar

07h00 Régions d'ici
 12h10 La p'tite librairie
 12h15 Dans le rétro
 12h30 ICI 12/13
 14h45 Tandem
 16h35 Stances
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal Météo Climat
 18h53 Consomag
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h03 Le journal des talents
 20h11 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Des racines et des ailes
 23h05 Eugène Riguidel, entre vents et marées
 00h15 Stances
 00h20 Votre télé et vous

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 10h00 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La roue de la fortune
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Top chef
 22h05 Top chef
 23h40 Top chef
 00h50 Cauchemar en cuisine
 02h45 Programmes de la nuit

08h40 Invitation au voyage
 09h25 Splendeur du baroque : Le palais du Zwinger de Dresde
 11h00 La mer du Nord par les côtes
 11h50 La mer du Nord par les côtes
 13h00 Angleterre : des eaux usées rejetées en mer
 13h35 Chaussure à son pied
 15h25 Des volcans et des hommes
 15h50 Les îles italiennes
 16h35 L'île d'Elbe : Une vie au bord de l'eau
 17h25 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 21h00 Les beaux jours
 22h30 Fanny Ardant : Naissance d'une passion
 23h25 Adios Buenos Aires
 00h40 Tracks East

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

ZODIAC : L'OBSESSION



Fayçal Ziraoui est persuadé d'avoir découvert l'identité du Zodiac. Il communique ses trouvailles au FBI mais cette démarche reste sans suite. Il tente d'entrer en contact avec la communauté des enquêteurs amateurs qui traquent le tueur en série depuis plusieurs décennies et découvre qu'il n'est pas le bienvenu. Le polytechnicien choisit alors de montrer ses théories à David Oranchak, l'expert en cryptographie, sans plus de succès. Il décide de communiquer ses travaux aux journalistes français et marocains.

Realisateur: Nicolas Bréneau, Raphaël Rouyer

21h10

LE COMBAT D'ALICE



Affectée par le décès de sa mère deux ans auparavant, Alice, 16 ans, est exclue de son lycée une semaine avant les vacances pour avoir frappé une camarade. Elle se voit envoyée contre son gré par son père, Joscelin, à la campagne chez ses grands-parents maraîchers. Elle sympathise avec Lola, une jeune militante contre la maltraitance animale. Quand elle apprend que le veau de sa vache préférée Doucette va être prochainement amené à l'abattoir, Alice cesse de manger de la viande et se révolte. Prête à tout pour le sauver, elle se rapproche de militants...

Realisateur: Thierry Binisti
Scénariste: Mikaël Ollivier

20h50

GREY'S ANATOMY



Meredith et Amelia ne ménagent pas leurs efforts pour glaner des fonds afin de financer leurs recherches. Les premiers échanges entre Amelia et la nouvelle responsable de la chirurgie pédiatrique sont pour le moins tendus. Un cas délicat finit par les rapprocher. Les internes poursuivent leur période de probation. Owen mène les opérations pour sauver un patient en très fâcheuse posture après un accident inhabituel. Lucas met Mika dans l'embarras. Levi se retrouve confronté par hasard à son passé sentimental.

Acteur: Ellen Pompeo (Meredith Grey), Chandra Wilson (Miranda Bailey).



Depuis le 7 octobre 2023

208 journalistes assassinés à Ghaza

Le bureau des médias à Ghaza a annoncé, lundi soir, que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 est passé à 208, suite à la mort en martyr de Houssam Shebat dans un bombardement de l'armée sioniste dans le nord de Ghaza. Selon le bureau des médias, le journaliste Houssam Shebat, qui travaillait pour la chaîne qatarie Al Jazeera, est tombé en martyr dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste à Jabalia, dans le nord de Ghaza. Au moins 208 journalistes et professionnels des médias font partie des 50.082 Palestiniens tombés en martyrs à Ghaza depuis le début de l'agression génocidaire sioniste le 7 octobre 2023. Les journalistes palestiniens sont confrontés à des risques particulièrement élevés, lorsqu'ils exercent leur travail au milieu d'attaques terrestres et aériennes sionistes, et sont également visés par les tirs de l'armée d'occupation.

Ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi

L'Iran ouvert à des négociations «indirectes» avec les Etats-Unis

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué lundi que son pays était ouvert à des négociations « indirectes » avec les Etats-Unis. « La voie est ouverte pour des négociations indirectes », a déclaré Araghchi, tout en rejetant des négociations directes avec Washington « tant que l'approche de l'autre partie à l'égard de la République islamique n'aura pas changé ». En 2018, lors de son premier mandat (2017-2021), le président Donald Trump a retiré unilatéralement les Etats-Unis d'un accord international sur le nucléaire iranien, et a rétabli des sanctions contre l'Iran. L'accord conclu en 2015 prévoyait la levée de certaines sanctions en échange d'un encadrement des activités nucléaires iraniennes. Des pays occidentaux, Etats-Unis en tête, accusent Téhéran de vouloir se doter de l'arme nucléaire.

Grèce

19 migrants abandonnés par leur passeur au large d'une île

La police portuaire grecque a annoncé dimanche avoir trouvé un migrant mort au large de l'îlot de Farmakonissi en mer Egée et secouru dix-huit personnes abandonnées par leur passeur en provenance des côtes proches turques. « L'homme a été repêché inconscient samedi soir au large de Farmakonissi tandis que trois enfants, accompagnés d'une personne du groupe, ont dû être transférés à Athènes où ils ont été hospitalisés », a indiqué une responsable du bureau de presse des garde-côtes sans donner plus de détails. « Le reste des rescapés, 14 Afghans au total, ont été transférés sains et saufs dans le camp d'accueil de Leros », une île proche, selon cette responsable. Selon les témoignages des rescapés, leur passeur les a abandonnés samedi soir au large des côtes d'Agathonissi avant de rebrousser chemin vers la Turquie.

Organisation d'un référendum au Sahara occidental

L'Algérie dénonce le fait que la MINURSO ne soit pas dotée d'un mandat pour les droits de l'homme

L'Algérie a dénoncé, lundi, le fait que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ne soit toujours pas dotée d'un mandat relatif aux droits de l'homme, contrairement à d'autres missions du même genre. "Nous avons été sermonnés à maintes reprises par certains partenaires sur l'importance de la surveillance et de la communication des informations sur le respect des droits de l'homme, ainsi que sur la nécessité de respecter le droit international, incluant le droit humanitaire international. Mais curieusement, concernant la MINURSO, nous avons été stupéfaits par leur silence, voire leur opposition", a affirmé, à New York, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama. Bendjama, qui s'exprimait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'amélioration de l'adaptabilité des opérations de maintien de la paix de l'ONU aux nouvelles réalités, a attiré l'attention des présents sur cette anomalie qui touche spécifiquement la MINURSO. "Cette attitude envoie le signal que la MINURSO, en tant qu'exception parmi toutes les opérations de paix des Nations unies déployées en Afrique, devrait tout simplement fermer les yeux sur les violations des droits de l'homme", a-t-il dit. "Doter toutes les opérations de paix des Nations unies, sans exception, d'une forte composante liée aux droits de l'homme est une nécessité pour améliorer le travail des missions des Nations unies sur le terrain, en surveillant et en signalant les violations", a souligné le diplomate algérien. Plus généralement, M. Bendjama a fait remarquer que l'Algérie considérait "le débat sur l'avenir des opérations de paix des Nations unies et leur adaptabilité comme une question importante pour (le) Conseil et pour la communauté internationale, en particulier dans un contexte où les opérations de paix des Nations unies sont confrontées à d'énor-



mes défis". "Alors que nous préparons la Conférence ministérielle de Berlin sur le maintien de la paix en mai prochain, nous soulignons l'importance de saisir toutes les occasions possibles pour élaborer une vision unifiée de ce que sera l'avenir du maintien de la paix, notamment en termes d'adaptabilité", a-t-il ajouté. Toutefois, l'Algérie estime que les opérations de paix de l'ONU "ont montré leurs limites et nécessitent d'importants ajustements pour répondre efficacement aux nouveaux défis", note le diplomate. A cet égard, l'Algérie préconise, en plus du volet lié aux droits humains, que le mandat conféré aux opérations de paix soit "centré sur les enjeux fondamentaux, tout en gardant à l'esprit la raison d'être de la mission et en définissant au plus tôt son objectif final". Bendjama a dit, par ailleurs, que "nous assistons à ce que l'on pourrait qualifier de mandats +en sapin de Noël+ , en vertu desquels les missions des Nations unies se voient confier un nombre écrasant de responsabilités, entravant ainsi leur capacité à mener des missions ciblées". D'autre part, "les partenariats sont essentiels pour améliorer l'adaptabilité des opérations de paix de l'ONU", a-t-il soutenu. "Nous insistons sur le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, qui est un partenaire fiable à cet égard". D'un autre côté, "l'adaptabilité passe par la promotion de solutions politiques et l'intégration d'une dimension de consolidation de la paix dans le mandat des opérations de paix de l'ONU", a-t-il insisté. "Il est essentiel que les opérations de paix de l'ONU défendent la primauté du dialogue, le respect du droit international et le droit à l'autodétermination des peuples sous occupation étrangère, dans le cadre des efforts politiques sur le terrain", a-t-il poursuivi. Enfin, M. Bendjama a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie à soutenir le travail des opérations de paix des Nations unies en mettant à la disposition de l'ONU et de la communauté internationale son expertise en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Médecins et de travailleurs humanitaires

Nombre de refus sans précédent pour entrer à Ghaza

Le blocage total de l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza n'a pas suffit à l'entité sioniste, qui a imposé de nouvelles restrictions draconiennes aux organisations humanitaires internationales, notamment aux professionnels de la santé, qui se sont vu refuser l'accès à l'enclave, rapporte le site américain d'investigation, "Drop Site News". Selon plusieurs médecins et travailleurs humanitaires, qui se sont entretenus avec ce site, l'armée d'occupation sioniste refuse l'entrée à Ghaza aux travailleurs internationaux de la santé et aux travailleurs humanitaires à un rythme sans précédent. Depuis début février, peu après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Ghaza, près de la moitié des médecins ayant reçu une autorisation préalable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour entrer à Ghaza ont appris la veille de leur entrée prévue que l'accès leur était refusé par l'armée sioniste. Pres-

que tous les médecins qui se sont vu refuser l'entrée au cours des six dernières semaines ont participé à des missions de secours à Ghaza au cours des 17 derniers mois. "Cette augmentation des refus (...) nous n'avons jamais rien vu de tel", a déclaré Dr Nabeel Rana, un chirurgien vasculaire, qui s'est porté volontaire à Ghaza lors de deux missions distinctes en 2024 et s'est vu refuser l'entrée pour la première fois le 24 février. "Il semble que ce soit depuis le cessez-le-feu, début février, que c'est devenu très, très prononcé", a-t-il ajouté. Le site souligne, dans ce contexte, que l'occupant sioniste a mis en place en décembre une équipe pour superviser l'enregistrement des ONG internationales travaillant avec les Palestiniens. Les directives de la nouvelle équipe prévoient notamment de refuser l'enregistrement pour

des raisons politiques. "Cette politique utilise la bureaucratie comme une arme supplémentaire dans la campagne génocidaire de (l'entité sioniste) contre les Palestiniens", a déclaré au site Dorotea Gucciardo, directrice du développement à Glia, une organisation humanitaire internationale qui opère à Ghaza. Cette nouvelle politique, a-t-elle poursuivi, "va paralyser les efforts pour sauver et préserver des vies". Le système de santé de Ghaza a été décimé par l'agression sioniste, avec actuellement un seul hôpital pleinement opérationnel sur le territoire et 20 hôpitaux partiellement opérationnels. Il y a de graves pénuries de fournitures médicales de base, d'équipements et de lits d'hospitalisation. Plus de 111 000 Palestiniens ont été blessés et jusqu'à 14 000 patients, dont 4500 enfants, doivent être évacués vers l'étranger.